

# Jette

## info

Editeur responsable: Hervé Doyen, Bourgmestre  
Rue Henri Werrie 18-20  
1090 Bruxelles  
Tél.: 02/423 12 11  
Fax : 02/425 24 61  
E-mail : infojette@jette.irisnet.be

MARS 2004 N° 107

BUREAU DE DEPOT BRUXELLES 9

## Le Télévie, opération du coeur



*En 15 ans, le Télévie a récolté plus de 55.000.000 d'euros. Ces fonds, versés intégralement au Fonds National de la Recherche Scientifique, permettent chaque année à une centaine de chercheurs de se consacrer à temps plein à la recherche contre le cancer et, plus particulièrement, contre la leucémie chez l'enfant. Ces recherches permettent de comprendre chaque jour un peu mieux les mécanismes de la maladie et donc de la combattre plus efficacement. Le samedi 27 mars prochain, le podium final du train du Télévie aura lieu à Jette, devant la gare. Le Jette-Info profite de l'occasion pour se pencher sur cette opération de solidarité qui sauve des vies grâce à votre générosité.*

### Tout sur le Télévie en pages 8 et 9

**Code de la route : ce qui a changé  
le 1er mars** **Page 3**

**Opération "chiens propres" sur le  
territoire jettois** **Page 5**

**Du nouveau à l'Agence locale pour  
l'Emploi** **Page 6**

**Quelles activités pour les enfants à  
Pâques ?** **Page 10**

**dal nero al blu : une exposition  
qui interpelle...** **Page 13**



## Dans Télévie, il n'y a pas que "Télé"...

Le 27 mars prochain, Jette vibrera au rythme de l'opération Télévie avec l'arrivée, et le podium final, du célèbre train transportant vedettes et sponsors à travers le pays. Il s'agit sans conteste d'un moment à la fois de fête et de solidarité qui enthousiasme de nombreuses personnes. Si la commune de Jette a spontanément marqué son accord pour collaborer à cette opération, c'est parce qu'il y a là un élan généreux et solidaire qui mérite d'être largement soutenu.

Dans notre vie quotidienne, nos préoccupations vont, à juste titre, vers nos problèmes familiaux et professionnels. Mais les yeux rivés sur ce quotidien, nous en oublions parfois de porter notre regard sur les situations de souffrance parfois lointaines – rappelons-nous que des milliers d'enfants meurent de faim chaque jour ! – mais aussi parfois toutes proches comme ces enfants atteints de leucémies. Et il faut bien constater que notre temps n'est plus celui des grandes causes. Sommes-nous moins passionnés de l'avenir de notre société et du monde ? Peut-être...

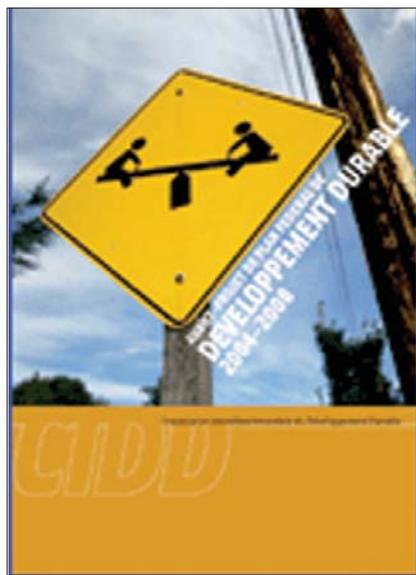
Mais l'homme est un animal à sang chaud. Il a besoin d'agir et de réagir. Et sans grand défi à relever, sans combat positif à mener, nous nous emballons vite sur les agacements de notre quotidien. Nous râtons contre tout et n'importe quoi : notre place de parking, sans mesurer la chance d'avoir une voiture ; les papiers dans la rue, en oubliant qu'il y a quand même un balayeur qui passe chaque semaine ; les "profiteurs" du système social, sans nous rendre compte que nous en bénéficions aussi d'une manière ou d'une autre.

Cette opération Télévie est l'occasion de vivre ensemble un événement qui veut donner vie, redonner un espoir, à des enfants et des parents. Et ce qui est sans doute le plus remarquable, c'est que nous en sommes les premiers bénéficiaires. Quand nous nous engageons, nous nous sentons vivre. Notre existence a un sens à ce moment-là, un sens qui dépasse notre quotidien.

Dans Télévie, il y a surtout "vie" : celle d'enfants malades... et la nôtre !

Hervé Doyen, votre bourgmestre

# Quelles actions pour un développement durable ?



Du 15 février au 14 mai 2004 a lieu une consultation de la population sur l'avant-projet de Plan fédéral de Développement durable 2004-2008. Ce plan, élaboré par la Commission interdépartementale du Développement durable (CIDD), devrait être adopté par le gouvernement fédéral vers la mi-septembre 2004. D'ici là, les Belges sont appelés à réagir à l'avant-projet de plan. Leurs

remarques déboucheront sur un projet de plan, dernière étape avant l'adoption du plan définitif.

Depuis la conférence de Rio de 1992, la communauté internationale reconnaît le développement durable comme un objectif. Depuis lors, de plus en plus de pays prennent en compte la protection de l'environnement dans leur politique en matière de développement social et économique. En Belgique, une loi de 1997 prévoit les grandes lignes d'une politique fédérale de développement durable. Un premier plan, mis en oeuvre pour la période 2000-2004, comportait un cadre très large, avec plus de 500 actions. Il est d'ores et déjà établi que toutes ces actions ne seront pas menées à terme d'ici la fin 2004. Le gouvernement a prévu de poursuivre l'exécution du premier plan au-delà de cette date. L'avant-projet de plan 2004-2008 repose sur des actions et des priorités qui ont fait l'objet d'une plus grande sélection. Six thèmes ont été définis : la pauvreté et l'exclusion sociale, le vieillissement de la population, la santé publique, les ressources naturelles, l'énergie et les changements climatiques, le transport. Cinq actions sont proposées pour chacun de ces thèmes.

**L'avant projet de Plan fédéral de Développement durable 2004-2008 peut être consulté jusqu'au 14 mai 2004 au service communal de la Gestion du Territoire (Urbanisme) - rue Henri Werrie 18-20 à 1090 Jette, du lundi au vendredi de 8h30 à 14h, sauf le jeudi de 13 à 19h. Vous pouvez y obtenir un formulaire de réaction à renvoyer Boîte postale 2004 à 1000 Bruxelles.**

Vous pouvez également consulter l'avant-projet de plan et compléter le formulaire de réaction sur le site [www.plan2004.be](http://www.plan2004.be).

**Deux conférences seront organisées à Bruxelles le jeudi 18 mars de 14h à 16h30 et de 19h45 à 22h, à la salle de conférence de la FEB (rue Ravenstein 4 à 1000 Bruxelles).**

### A noter...

La prochaine séance du conseil communal est fixée au **mercredi 31 mars 2004 à 20h** à l'Hôtel communal (place Cardinal Mercier 1 - niveau 2/3 - salle du conseil). Les débats du conseil sont publics. Si vous souhaitez suivre de près la vie de votre commune, découvrir le fonctionnement des institutions et /ou mieux comprendre certaines décisions importantes, n'hésitez pas à assister aux séances du conseil communal.

## Elections européennes 2004 : avis aux électeurs européens non-belges

Si vous avez été agréé comme électeur pour les élections européennes de 1999, vous ne devez pas introduire une nouvelle demande.

Si vous avez été agréé uniquement comme électeur pour les élections communales de 2000, vous n'êtes pas inscrit automatiquement pour les élections européennes du 13 juin prochain.

Dès lors, si vous voulez voter, nous nous invitons à introduire une demande avant le 1er avril au service Démographie (centre administratif).

**Renseignement : service Démographie - tél.: 02/423.12.55**

## INFOS PRATIQUES

UNE QUESTION SUR LA COMMUNE DE JETTE ?  
Surfez sur [www.jette.be](http://www.jette.be).



### CENTRE ADMINISTRATIF DE JETTE

Rue Henri Werrie 18-20  
1090 Jette - Tél. 02/423.12.11

### Attention ! Nouvel horaire

Tous les services : les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 14h, le jeudi de 13h à 16h

Sauf service Etat civil : les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h30, le jeudi de 13h à 16h

Permanence assurée par les services Démographie, Etat civil, Gestion du Territoire (Urbanisme) et GEFICO : le jeudi de 16h à 19h

### SERVICE DES AFFAIRES SOCIALES

Chaussée de Wemmel 102  
1090 Jette - Tél. 02/421.42.01

Les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 14h, le jeudi de 13h à 16h

Sauf Chômage: du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 15h30

### HÔTEL COMMUNAL

Place Cardinal Mercier, 1  
1090 Jette

- Commissariat de police  
Tél.: 02/423.14.00

- Bureau de pointage  
Tél.: 02/423.14.16

### AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI

Rue A. Vandenschrieck, 77  
1090 Jette  
Tél.: 02/423.19.10

### CPAS

Rue de l'Eglise St-Pierre, 47  
1090 Jette

- Secrétariat: 02/422.46.11
- Service social: 02/422.46.40

### AGENCE IMMOBILIÈRE SOCIALE DE JETTE

Chaussée de Wemmel 102  
1090 Jette  
Tél.: 02/421.70.90/91

## Un projet de mariage?

Si vous envisagez de vous marier dans le courant de l'année 2004, notez dès à présent que l'administration communale ne célèbre pas de mariages les dimanches et les jours fériés, ainsi qu'aux dates suivantes : le vendredi 21 et le samedi 22.5.2004, le vendredi 12 et le samedi 13.11.2004.

## VOTRE SÉCURITÉ, C'EST NOTRE AFFAIRE

## Police en pratique

Chaque mois, nous abordons, dans le cadre de cette rubrique "Police en pratique", un thème lié à vos relations avec les services de police. Des conseils vous sont prodigués, des informations vous sont transmises, afin de vous faciliter la vie et de mieux vous protéger. Vous serez ainsi au courant des dernières nouveautés au niveau légal ou en matière d'organisation des services de la zone de police Bruxelles-Ouest.

## Nouveau service dans les antennes de police

En 1995, un service "police de proximité" a été créé au sein de la police de Jette. En même temps, la commune a été organisée en 5 zones et 10 quartiers. Chaque zone a son inspecteur de zone, chaque quartier son inspecteur de quartier.

Depuis la réforme des polices, la zone de police Bruxelles-Ouest a conservé cette organisation. Le but est de permettre aux Jettois d'entrer facilement en contact avec la police. Dans ce cadre, deux antennes

de police sont accessibles à Jette. Jusqu'à présent, seules les tâches administratives de quartier y étaient traitées. Désormais, les antennes Woeste et Mercure traitent également les dépôts de plainte, tout comme au commissariat central. Facilement accessibles, ces antennes présentent l'avantage de voir le temps d'attente fortement réduit.

**Elles sont ouvertes du lundi au vendredi de 9h à 14h, le mardi et jeudi également de 17h à 19h.**

### Antenne Mercure

Avenue H. Liebrecht, 76  
1090 Bruxelles  
tél.: 02/478.87.41  
fax: 02/479.03.91

### Antenne Woeste

Rue Uyttenhove, 35  
1090 Bruxelles  
tél.: 02/428.31.66  
fax: 02/426.06.53

## L'administration communale engage ...

... un secrétaire administratif, (h/f) chargé de gérer des dossiers, des contrats et des paiements dans le cadre du service du Personnel.

### Profil

- gradué en comptabilité, en droit ou titulaire d'un diplôme assimilé.

- bilingue français/néerlandais avec brevet du Selor.

- disponible rapidement.

La rémunération s'élève à 1167,99 EUR net par mois (hors prime de bilinguisme).

**Les candidatures sont à adresser à Monsieur le Bourgmestre de Jette (rue Henri Werrie 18-20 à 1090 Bruxelles) pour le 12 mars 2004 au plus tard.**

# Code de la route: ce qui a changé le 1er mars 2004

Le gouvernement fédéral s'est fixé pour but de réduire de moitié, d'ici 2010, le nombre de morts sur nos routes. Le principal moyen pour atteindre cet objectif est de continuer à influencer le comportement routier de tout un chacun dans le pays. Comment ? Par une augmentation des contrôles, bien sûr, mais aussi par une approche beaucoup plus sévère des infractions dangereuses.

La loi du 7 février 2003 et ses arrêtés d'exécution ont introduit de nombreuses modifications dans la réglementation. Cette loi est d'application depuis le 1er mars 2004.

La première modification importante est la nouvelle catégorisation des infractions. A côté des infractions ordinaires, trois degrés d'infractions graves ont été créés, ce qui porte désormais leur nombre à 82 (14 auparavant). La loi prévoit également un recours plus large à la perception immédiate (on paie sur le champ) pour toutes les infractions, même celles qui sont classées 'graves'. Dans le cas où celle-ci ne peut être appliquée, une nouvelle procédure destinée à améliorer le recouvrement des amendes devrait bientôt voir le jour.

Les **infractions ordinaires** (exemples: GSM au volant, excès de vitesse inférieur à 10 km/h, oubli du port de la ceinture,...) seront facturées 50 EUR.

Pour une **infraction grave de premier degré** (exemples: garer sa voiture sur un passage pour piétons, dépasser de plus de 10 km/h mais de moins de 20 km/h la vitesse maximale autorisée,...), vous serez plus léger de 150 EUR.

Pour une **infraction grave de deuxième degré** (exemples: non-respect de la priorité, dépasser de plus de 20 km/h mais moins de 40 km/h la vitesse maximale autorisée, dépasser de plus de 10 km/h mais de moins de 20 km/h dans les zones 30,...), ce sera 175 EUR.

Les **infractions graves de troisième degré** (exemples: dépasser au sommet d'une côte, dépasser de 40 km/h la vitesse maximale autorisée ou de plus de 20 km/h dans les zones 30,...) entraîneront des poursuites judiciaires et au moins 300 EUR de transaction avec le parquet. En cas d'impossibilité de perception immédiate (par exemple pour les excès de vitesse constatés automatiquement), des ordres de paiement seront envoyés automatiquement. Les montants oscillent entre 55 et 2.750 EUR.

Autre nouveauté, la déchéance du droit de conduire remplace les peines de prison dans la plupart des cas. La durée du retrait

immédiat du permis a également été modifiée. Depuis le 1er mars 2004, elle est passée de 15 jours à 1 mois. Le Procureur du Roi peut décider de prolonger ce délai jusqu'à 3 mois. Notez également que, théoriquement, votre permis vous sera confisqué pour une durée minimum de 8 jours si vous commettez une infraction du troisième degré.

La détention est maintenue en cas de délit de fuite, d'entrave à la constatation d'infractions, de défaut d'assurance, de conduite alors qu'on est déchu, d'infractions entraînant des lésions corporelles ou pour des cas de récidives graves.

Un fameux dépoussiérage de la réglementation, donc, qui s'avérait indispensable au vu du taux de mortalité élevé enregistré sur nos routes. A ce titre, accroître les mesures visant à protéger davantage les usagers faibles comme les piétons ou les cyclistes représente un incontestable progrès. Reste que, sur la manière, la voie du «tout répressif» empruntée par le législateur pose à nouveau l'inévitable question : en matière de sécurité routière: éduquer ou punir, faut-il choisir ?

**Pour tout renseignement :**  
**www.legislationroutiere.be**  
**tél. 02/244.15.11**

## Trottoir ≠ parking

Le ministère fédéral de la Mobilité, les trois Régions et l'Institut Belge pour la Sécurité Routière (I.B.S.R.) ont lancé une nouvelle campagne de sensibilisation. Elle s'adresse aux automobilistes qui se garent encore trop souvent sur les passages pour piétons, sur les trottoirs et sur les pistes cyclables, en dépit du bon sens.

L'objectif général de la campagne est d'inciter les automobilistes à montrer plus de respect vis-à-vis des usagers faibles et de leur faire comprendre que la voie publique ne leur appartient pas. L'I.B.S.R. rappelle aussi que 861 piétons ont été tués ou grièvement blessés en 2001, dont 75% en agglomération. Stationner sur une piste cyclable ou sur un trottoir est donc beaucoup moins inoffensif que l'on voudrait le croire.

Le code de la route a été modifié pour renforcer les amendes contre ceux qui mettent en péril les usagers faibles. Depuis le 1er mars, le fait de s'arrêter ou de stationner sur le trottoir, sur la piste cyclable ou sur des endroits de traversée pour cyclistes ou pour piétons est désormais considéré comme une infraction grave de premier degré. Et côté sanction, on ne rigole pas. Le contrevenant risque, entre autres, de se voir infliger une perception immédiate de 150 EUR, une amende de 275 à 1.375 EUR suivant le cas, et même, à titre facultatif, une déchéance provisoire du droit de conduire ! Inutile de préciser qu'il vaut mieux garer votre 'petite chérie' sur les endroits prévus à cet effet.

Les Régions font également un effort cette année pour la protection des usagers faibles. La Région bruxelloise va ainsi sécuriser les abords de 150 écoles. Autrement dit, il y a du pain sur la planche.



## Ne ratez pas le CityRail !

On parle beaucoup d'un RER autour de Bruxelles, mais le projet tarde à se concrétiser. S'il semble maintenant en bonne voie, plusieurs années seront cependant nécessaires à sa réalisation. Cela n'empêche que la SNCB s'emploie dès maintenant à améliorer son offre de trains autour de Bruxelles. Ce réseau suburbain a été baptisé "CityRail". Il s'agit d'un ensemble de trains qui circulent dans un rayon de l'ordre de 30 km autour de Bruxelles.

Parmi cette offre CityRail, cinq relations bénéficient actuellement d'un suivi particulier dans le cadre d'un projet pilote lancé en juin dernier. A noter que trois d'entre elles desservent la gare de Jette.

**1. Alost - Bruxelles-Schuman - Braine l'Alleud (via Jette)**

**2. Termonde - Bruxelles-Midi (via Jette)**

**3. Louvain-La-Neuve-Université - Bruxelles-Midi (avec prolongation jusque Nivelles aux heures de pointe)**

**4. Zottegem - Bruxelles-Nord (+ Grammont - Bruxelles-Nord aux heures de pointe)**

**5. Alost - Bruxelles-Midi (via Jette)**

Concrètement, ces cinq relations, ainsi

que les gares et points d'arrêt concernés, bénéficient d'une attention particulière. La ponctualité, la propreté, le nombre de places assises offertes, la qualité de l'information et de l'accueil dans les gares font l'objet d'un suivi spécifique. Le matériel roulant est entièrement composé d'automotrices modernisées. Dans les 67 gares et points d'arrêt reliés par le projet pilote, des travaux ont été effectués - ou sont en cours - afin de rafraîchir les lieux et de les rendre plus accueillants.

En heures creuses, au moins un train par heure dessert les gares et points d'arrêt de ces cinq relations. Aux heures de pointe, un renfort de trains P (pointe) fait monter la fréquence à 2 trains par heure, pour 96 % des voyageurs. L'objectif est d'inclure progressivement de nouvelles relations dans ce projet de revalorisation de l'offre suburbaine à Bruxelles et d'étendre ultérieurement le projet à d'autres agglomérations touchées par des problèmes de mobilité.

**Pour plus d'informations sur l'offre CityRail, une brochure est disponible dans les gares concernées et dans les gares bruxelloises, ainsi que sur le site [www.sncb.be](http://www.sncb.be).**

## Le parc Roi Baudouin en chantier



Le parc Roi Baudouin est l'un des espaces verts les plus fréquentés du Nord-Ouest de Bruxelles. Au fil du temps, l'état des chenaux et des étangs du parc s'est dégradé. Aussi, dans le cadre de la remi-

se à ciel ouvert du Molenbeek, l'Institut bruxellois pour la Gestion de l'Environnement (IBGE) a-t-il confié à des entreprises expérimentées la restauration des chenaux et des étangs, ainsi que des rocaillies situées en zone boisée de la phase I du parc. La restauration de ces ouvrages se fera dans l'esprit de l'aménagement initial.

Les travaux débuteront en mars pour s'achever en septembre 2004. La partie boisée du parc, le long des chenaux, sera partiellement interdite au public pendant la durée des travaux, de même que l'entrée par la rue Bonaventure. Les autres zones du parc Roi Baudouin resteront toutefois accessibles.

**Pour tout renseignement complémentaire : Institut bruxellois pour la Gestion de l'Environnement - division Espaces verts - Guldelle 100 à 1200 Bruxelles - tél. 02/775.75.75**

## Demandez votre guide cycliste !

En mai 2003, la Région de Bruxelles-Capitale publiait la première édition de la carte des aménagements cyclables, distribuée à l'occasion de l'opération Dring Dring. En septembre 2003, lors de la journée "En ville sans ma voiture", la deuxième édition de ce document, intitulé "Carte et guide cycliste", était diffusée.

Cette carte a été réalisée par le service Vélo, attaché à la direction de la Politique des Déplacements, avec l'aide des communes et l'appui de nombreuses associations (EUCG, Fietsersbond, GRACQ, Place-o-Vélo) dont les cyclistes ont sillonné le territoire en tous sens.

Le guide cycliste reprend le tracé des itinéraires cyclables régionaux (ICR), sur base du Plan régional de Développement (PRD). Outre les itinéraires cyclables régionaux (ICR) existants et programmés, ce guide indique également les autres aménagements cyclables existants (pistes et bandes cyclables, sens uniques limités, zones avancées pour cyclistes, zones piétonnes), les itinéraires cyclables communaux, les stationnements pour vélos et la liste des vélocistes (magasins de vélos).

### Où obtenir votre "Carte et guide cycliste" ?

La Région de Bruxelles-Capitale et la commune de Jette vous offrent gratuitement 120 exemplaires de cette carte, d'une valeur de 9,80 EUR. Vous pouvez en retirer un exemplaire auprès du service Communication de la commune de Jette (rue Henri Werrie 18-20 - bureau 117 - tél. 02/423.12.91).

### Itinéraires cyclables à Bruxelles



Les itinéraires cyclables sont des tracés recommandés pour des déplacements à moyenne et longue distance, soit à travers plusieurs communes (itinéraires cyclables régionaux), soit à l'intérieur d'une commune (itinéraires cyclables communaux). Ces itinéraires empruntent généralement des voiries locales où le trafic est moins dense, moins rapide et donc moins stressant que sur les voiries principales. Il arrive cependant que le franchissement de certains obstacles naturels ou artificiels ramène les itinéraires sur les grands axes.

L'aménagement des itinéraires cyclables dépend du type de voirie où l'on se trouve. Sur des voiries principales, on aura généralement affaire à des pistes cyclables. Sur des voiries locales, la circulation mixte est de mise (cyclistes et automobilistes circulent ensemble). La sécurité est alors assurée par des

zones 30, des sens uniques limités, ainsi que des mesures qui réduisent la densité du trafic et/ou la vitesse des voitures.

La Région bruxelloise prévoit l'aménagement de 19 itinéraires cyclables régionaux (ICR). Ces itinéraires seront rattachés à la promenade verte régionale et à des itinéraires cyclables quotidiens en Région flamande. Il y a actuellement quatre itinéraires cyclables régionaux (ICR) terminés et balisés (n° 1, n° 12, n° 13, n° 15). Ces quatre ICR font chacun l'objet d'un dépliant qui peut être obtenu auprès du service Vélo de la Région ou que vous pouvez télécharger au format PDF sur le site [www.velo.irisnet.be](http://www.velo.irisnet.be). Par ailleurs, la Région a encore d'autres ICR dans ses cartons. L'un d'eux (n° 9) parcourra le territoire jettois.

Quant aux itinéraires cyclables communaux (ICC), leur nombre n'est pas déterminé et ils ne sont pas numérotés. Leur réalisation est assurée entièrement par les communes qui peuvent obtenir des subsides pour la réalisation d'aménagements cyclables. La commune de Jette prévoit depuis plusieurs années le partage de la voirie entre les automobilistes, les cyclistes et les piétons dans le cadre des projets de rénovation de l'espace public. A l'avenir, la politique jettoise en matière de mobilité sera poursuivie dans le même esprit, notamment dans le cadre de l'élaboration du Plan communal de Mobilité et du Plan directeur de Zones 30.

**Pour plus d'info : ministère de la Région de Bruxelles-Capitale - service Vélo de la direction de la Politique des Déplacements (rue du Progrès 80 / bte 1 à 1035 Bruxelles) - tél. 02/204.19.11 - courriel : [infovelo@mrbc.irisnet.be](mailto:infovelo@mrbc.irisnet.be)**

### Info CHANTIERS

#### AVENUE DE HEYN - RUE VAN ROLLEGHEM

Un plateau est en cours d'aménagement au carrefour formé par l'avenue De Heyn et la rue Van Rolleghem. Deux passages pour piétons sont également prévus à hauteur de l'entrée des buildings situés aux numéros 30 et 32. Ces travaux devraient se terminer à la mi-mars.

#### RUE TOUSSAINT

Sibelga procède au remplacement de ses installations rue Toussaint. Les travaux ont débuté au carrefour formé par l'avenue de Jette et se déplacent vers la rue Reniers. Ces travaux devraient s'achever vers la fin du mois de mars.

#### RUES PERET, GILSON ET DE BAISIEUX

L'I.B.D.E. et Sibelga continuent les travaux de renouvellement de leurs installations. La durée des travaux est estimée à 5 mois. Sibelga coordonne le chantier (info: 02/549.41.00).

# Opération "chiens propres" dans le quartier Essegghem

Comme la plupart des communes urbaines, Jette est confrontée à un problème de propreté lié à la présence de nombreux chiens sur son territoire. Une soixantaine de canisites (toilettes pour chiens et/ou espaces de liberté) ont été aménagés pour favoriser l'intégration harmonieuse de ces chiens. Malgré ces aménagements, les trottoirs, pelouses et autres bermes centrales restent désespérément sales dans certains quartiers. Tous les maîtres ne sont manifestement pas conscients des conséquences de leurs petites promenades quotidiennes sur la propreté de l'espace public.

Une opération "chiens propres" a eu lieu dans le quartier Essegghem, à l'initiative du président du Foyer Jettois Paul Leroy.

Cette opération a été menée en étroite concertation avec l'échevin de l'Environnement Bernard Lacroix, l'échevin de la Prévention Benoît Gosselin et la zone de police Bruxelles-Ouest. Dans un premier temps, une information a été diffusée dans le quartier par le biais du journal communal et d'avis toutes-boîtes, afin d'inviter les maîtres à guider leur compagnon à quatre pattes vers le canisite. Une action de répression a ensuite été programmée sur le terrain. Cette opération a manifestement porté ses fruits. Il semble en effet que l'information soit bien passée auprès des habitants du quartier. Les gardiens de parc, le personnel des Plantations et les inspecteurs de quartier n'ont établi aucun constat en vue du paiement d'une taxe sur la propreté (47,38 EUR) ou d'une amende

administrative (180 EUR). De manière générale, les chiens étaient en effet tenus en laisse et, lorsque l'animal faisait ses besoins sur le trottoir, son maître était en possession du matériel nécessaire pour ramasser l'objet du délit. Ceci dit, le personnel assermenté, présent sur le site du Foyer Jettois, a eu l'occasion de rappeler aux maîtres l'existence d'un canisite à l'entrée du quartier.

L'objectif de cette opération n'est pas de rapporter de l'argent à la commune, mais bien de permettre aux Jettois de vivre dans un environnement propre. L'échevin de l'Environnement Bernard Lacroix étudie actuellement la possibilité de répéter ces opérations "chiens propres" sur l'ensemble de territoire jettois. Qu'on se le dise...

## Composter, un jeu d'enfant

Composter les déchets ménagers, ce n'est pas bien compliqué, même lorsqu'on ne possède pas de jardin. Pour vous le prouver ou vous aider à améliorer votre technique, l'IBGE (Institut bruxellois pour la Gestion de l'Environnement) vous propose de participer à des formations sur le compostage. Ces formations gratuites seront organisées en collaboration avec plusieurs communes et leurs maîtres-composteurs dans le courant du mois de mars.

Alors, si vous souhaitez connaître la technique qui vous convient le mieux ou découvrir des trucs et astuces, inscrivez-vous dès à présent aux ateliers théoriques et pratiques.

### Programme des formations gratuites au compostage pour mars 2004 :

**Le lundi 8 mars à 19h30 à Forest** – inscriptions : service Eco-Conseil, tél. 02/348.17.61

**Le lundi 15 mars à 18h à Anderlecht** – inscriptions : service Eco-Conseil, tél. 02/558.09.19

**Le jeudi 25 mars à 19h30 à Koekelberg** – inscription : service Eco-Conseil, tél. 02/412.14.69

**Intéressé(e) ? Contactez le service Info-Environnement de l'IBGE au 02/775.75.75.**

## Opération 'nature' au Heymbosch

C'est désormais une tradition. Le samedi 13 mars 2004 dès 9 heures aura lieu l'opération 'nature' dans le quartier du Heymbosch. Le Comité du Heymbosch et l'échevin de l'Environnement Bernard Lacroix font appel à tous les volontaires pour nettoyer la zone verte bien connue des riverains. Cette opération, organisée avec l'aide de l'asbl Promotion de Jette, a pour but de débarrasser les chemins qui traversent et entourent le Heymbosch de la végétation envahissante et des déchets en tous genres. La commune mettra des outils et du matériel à la disposition des courageux qui retrouveront les manches pour rendre toute sa beauté à cette zone verte protégée.

Afin de remercier les volontaires, le Comité des Commerçants de la Galerie Mercure leur offrira une collation.



**Rendez-vous le samedi 13 mars 2004 entre 9 et 10 heures à la Galerie Mercure.**

Pour tout renseignement : M. Verassel (02/479.55.47) ou M. De Neef (02/478.28.28)

## De nouveaux jeux au parc Huybrechts...



Le parc Huybrechts, situé le long de l'avenue Woeste (entre l'avenue Odon Warland et la rue Uyttenhove), apporte une touche de verdure dans une zone fortement urbanisée de notre commune. De nombreux habitants du quartier fréquentent ce petit parc qui a fait l'objet d'une rénovation complète voici quelques années. Les enfants peuvent y jouer, tandis que les moins jeunes disposent de pistes de pétanque et de bancs.

Quelques jeux, disposés dans une zone couverte de sable, étaient à la disposition des enfants. Ces engins ont été enlevés pour céder la place à de tout nouveaux jeux. L'aire de jeux compte désormais un élément avec toboggan, trois jeux à ressort, une table à sable et, pour les plus

grands, une poutre vibrante. Il va sans dire que les jeunes usagers du parc Huybrechts seront ravis de découvrir cet espace de jeux à l'approche des beaux jours.

### ... et au parc Garcet

La plaine de jeux pour les plus jeunes, située dans le parc Garcet, avait fait peau neuve voici peu. Certains éléments (dont un train) avaient toutefois été maintenus. Le service des Plantations a finalement dû se résoudre à enlever le train en question. La locomotive et les wagons ont en effet été vandalisés. Deux nouveaux jeux ont été installés sur l'emplacement laissé libre. Il s'agit d'un camion de pompier et d'un élément à grimper.

## Comment se débarrasser des déchets ?

### Objets encombrants

Les campagnes d'enlèvement d'objets encombrants à domicile, organisées par la commune en collaboration avec Bruxelles-Propreté, sont SUPPRIMEES. Bruxelles-Propreté enlève vos objets encombrants à domicile sur simple demande (lire ci-dessous).

**Enlèvement par Bruxelles-Propreté.** Bruxelles-Propreté vient enlever vos objets encombrants à domicile. Il vous suffit de téléphoner au numéro gratuit 0800/981.81

pour fixer un rendez-vous. Enlèvement de 2m<sup>3</sup> d'objets encombrants gratuitement tous les six mois. 16 EUR par mètre-cube supplémentaire.

**Déchetterie régionale.** Vous pouvez vous rendre à la déchetterie régionale (rue du Rupel à 1000 Bruxelles) avec vos objets encombrants (appareils électroménagers, meubles,...). Service gratuit pour les particuliers. Ouvert du mardi au samedi de 9h à 16h. Le dépôt de matériel de construction (châssis, éviers, volets, marbres, poutres,...)

est possible, contre paiement, pour les particuliers, les commerçants, les artisans et les petites entreprises.

### Déchets verts

**Enlèvement à domicile.** Pas d'enlèvement des déchets verts à domicile durant l'hiver. Durant le printemps, l'été et l'automne, les déchets verts sont collectés à domicile (dans les sacs verts) par Bruxelles-Propreté.

**Service des Plantations.** Les branches (d'un diamètre de 7 cm maximum), les déchets verts et petits déchets chimiques peuvent être déposés au service des Plantations (serres communales - avenue du Laerbeek 120) les mardi et jeudi de 9 à 12h et le

samedi de 9 à 14h. Le dépôt des déchets verts est géré par un système de cartes avec code-barre. Cette carte permet d'identifier l'utilisateur. Le volume de déchets est évalué par le préposé et un décompte est envoyé à l'utilisateur pour paiement éventuel. Tarif particuliers jettois : 2 m<sup>3</sup> gratuits par an, 5 EUR/m<sup>3</sup> à partir du 3e m<sup>3</sup>. Tarif entreprises de jardinage jettoises : 13 EUR/m<sup>3</sup>. Tarif particuliers non-jettois : 13 EUR/m<sup>3</sup>. Tarif entreprises non-jettoises : 18 EUR/m<sup>3</sup>.

**Si chacun apporte sa contribution à la collecte sélective des déchets, notre environnement se portera mieux.**

# Du nouveau à l'ALE

## Le service de santé mentale Nouveau Centre Primavera

(rue S. Legrelle 48 à Jette)

organise des

rencontres autour d'un thème

- **réflexion** -

- **groupe de parole** -

- **prévention** -

Vendredi 12 mars 2004  
de 14h00 à 16h30 :

"De quoi suis-je inquiet ?"

Vendredi 23 avril 2004  
de 14h00 à 16h30 :

"Respecter ses limites !"

Vendredi 14 mai 2004 de  
14h00 à 16h30 :

"De quoi suis-je heureux ?"

Vendredi 11 juin 2004  
de 14h00 à 16h30 :

"Sources et ressources"

Où ? Au Centre culturel Armillaire (bd  
de Smet de Naeyer 145)

Il ne s'agit pas de conférences. Les  
séances laissent une très large place  
aux échanges, à la parole et à la  
réflexion personnelle de chacun. Le  
nombre de participants est limité à 15.  
Ces rencontres reposent sur le respect  
et l'écoute. Une inscription préalable  
est nécessaire (02/428.90.43).

Depuis le début de l'année 2004, l'ALE est à l'heure des réformes. Harmonisation des plans d'embauche, introduction du système des titres-services, modifications dans la législation chômage... Les changements se succèdent et des missions supplémentaires sont confiées aux Agences locales pour l'Emploi. Face à la complexité de ces nouvelles mesures, nous allons tâcher de résumer dans cet article les principales modifications qui entrent en vigueur cette année.

### Le plan ACTIVA continue, sous une nouvelle forme

Contrairement à ce qui avait été dit fin 2003, le plan ACTIVA continue mais avec pas mal de modifications.

Les conditions d'accès (âge, durée de chômage,...) ont changé. Les catégories de personnes ayant droit à l'allocation de travail se sont élargies. Ces personnes peuvent en bénéficier à condition de compter un certain nombre de jours d'inscription comme demandeur d'emploi inoccupé et de remplir des obligations spécifiques à chaque catégorie. Ce sont par exemple :

- les ex-indépendants
- les victimes d'une fermeture d'entreprise
- les anciens salariés
- les demandeurs d'emploi non admissibles de moins de 25 ans, qui n'ont pas ter-

miné des études ouvrant le droit aux allocations d'attente

- les chômeurs exclus pour chômage de longue durée

En ce qui concerne les avantages pour l'employeur, les réductions ONSS ne se calculent plus en pourcentage mais par forfait trimestriel. L'allocation de travail, quant à elle, est toujours de 500 EUR par mois pour un temps plein (ou au prorata), mais la durée d'octroi a diminué dans certains cas.

Les formalités pour la signature du contrat sont inchangées, à un détail près : le plan ACTIVA s'applique maintenant pour tout contrat à minimum 1/3 temps (auparavant 1/2 temps).

L'ALE reste à votre entière disposition pour vous renseigner au sujet de ces modifications, ainsi que pour les demandes de cartes ACTIVA.

### La convention premier emploi remplace Rosetta

Depuis le 1er janvier 2004, les employeurs peuvent bénéficier de réductions de cotisations ONSS quand ils engagent des jeunes moins qualifiés, âgés de moins de 26 ans. Ils doivent pour cela remplir les obligations CPE, à savoir compter minimum 3 % de personnel en possession d'une carte convention premier emploi. Les jeunes peuvent obte-

nir leur carte CPE auprès de l'ONEM (chaussée de Charleroi 60 à 1060 Bruxelles). Quant à l'ALE de Jette, elle reste à la disposition des employeurs pour tout renseignement complémentaire.

### Des titres-services pour les tâches ménagères

Le système des titres-services est en train de se mettre en place dans la région de Bruxelles-Capitale. Son avantage majeur est d'offrir aux travailleurs un véritable contrat de travail avec tout ce que cela suppose. Il est vrai que le système ALE actuel est un système précaire : tout en travaillant, les prestataires ALE restent dépendants du chômage ou du CPAS. Avec les titres-services, ils pourront signer un contrat à minimum 1/3 temps auprès d'une société agréée.

Les utilisateurs, quant à eux, devront commander les titres-services auprès de la société Accor. Ces titres-services coûtent 6,20 euro et sont indexables chaque année, mais déductibles fiscalement. Pour trouver un travailleur, les utilisateurs devront s'inscrire auprès d'une entreprise agréée (la liste actuelle figure sur le site internet [www.titres-services.be](http://www.titres-services.be)).

Les ALE sont susceptibles de devenir sociétés agréées. L'ALE de Jette n'a cependant pas encore adopté de position en la matière.

En attendant, les deux systèmes coexistent. Mais à terme (en principe, le 1er mars 2004), l'ALE ne sera plus autorisée à inscrire ni les prestataires ni les utilisateurs pour des tâches ménagères. Toutefois, les personnes en ordre d'inscription avant cette date-butoir pourront continuer à fonctionner dans le système ALE... jusqu'à nouvel ordre.

Dans la foulée, les heures d'ouverture de l'ALE changent également

Désormais, les bureaux de l'ALE seront ouverts du lundi au vendredi inclus, de 8h30 à 12h. Si vous désirez rencontrer le personnel de l'ALE l'après-midi, il faut impérativement prendre rendez-vous.



### L'ALE, votre alliée

ALE de Jette : rue Vandenschriek 77 à 1090 Jette  
- tél. : 02/423.19.10/11/12/13 - fax : 02/423.19.15  
- e-mail : [ale.pwa@skynet.be](mailto:ale.pwa@skynet.be) - président : W. Daem

## Le Foyer Jettois, un tremplin pour l'avenir

En 1995, un service social voyait le jour au sein du Foyer Jettois, la société de logement social de notre commune. Au départ, ce service intervenait essentiellement dans le cadre de la gestion des arriérés locatifs ou lors d'opérations de rénovation qui nécessitaient le relogement des locataires. Au fil des années, la population a changé et les missions du service social ont été étendues. L'accompagnement social des locataires occupe aujourd'hui une place importante. Les deux assistantes sociales sont amenées à traiter des problématiques de plus en plus lourdes.

"Les nouveaux locaux que nous occu-

pons à Esseghem 3 depuis le déménagement sont mieux adaptés à notre travail", précise Danielle Joos. "Le service social dispose d'une salle d'attente séparée et nous sommes en mesure d'assurer la confidentialité des entretiens. Les demandes que nous avons formulées dans ce domaine ont été entendues et les gens qui se présentent chez nous sont contents de ces nouvelles conditions d'accueil."

Danielle Joos et Vinciane Depotter, les deux assistantes sociales qui oeuvrent au Foyer Jettois, privilégient l'approche préventive. Ainsi, elles remettent leur bail aux nouveaux locataires, histoire d'établir un premier contact. Le service social assume pleinement toutes les missions qui lui incombent. Il fonctionne en outre comme une antenne lorsqu'il s'agit d'orienter les locataires en difficulté vers d'autres services spécialisés. Face à des demandes récurrentes, les assistantes sociales veulent avoir un regard critique sur les problématiques rencontrées. "Nous n'avons pas uniquement un rôle d'exécution", soulignent-elles. "Nous sommes également des agents de changement et nous sommes reconnues dans ce rôle."

Le service social est directement confronté aux réalités que les locataires vivent dans leur quotidien. "La population des logements sociaux a fortement évolué



au cours des 25 dernières années", note Danielle Joos. "Aujourd'hui, il y a une importante mixité culturelle et sociale. Une grande proportion des locataires est sans emploi. Ceci dit, le fait de vivre dans une cité de logements sociaux ne peut pas être un but en soi, comme c'était sans doute le cas avant. Les sociétés de logement social peuvent offrir un tremplin à leurs locataires afin de leur ouvrir de nouvelles perspectives d'avenir." Le travail effectué par les assistantes sociales contribue sans aucun doute à permettre au Foyer Jettois de remplir cette mission.

Pour tout renseignement :

Foyer Jettois - rue Jules Lahaye  
282 à 1090 Jette - tél. 02/478.38.35

Service social (Danielle Joos et Vinciane Depotter) : le lundi de 9 à 12h, le mardi de 13h30 à 16h30 ou sur rendez-vous

Le président du Foyer Jettois Paul Leroy, le conseil d'administration et le personnel ont le plaisir de vous inviter à la

### JOURNÉE PORTES OUVERTES DU FOYER JETTOIS,

à l'occasion de l'inauguration de leurs nouveaux bureaux,

le samedi 27 mars 2004  
de 11 à 15h

à la Résidence Esseghem 3  
(rue Jules Lahaye 282)

## EMPLOI

### La commune de Jette recherche ...

#### DES ACCUEILLANT(E)S D'ENFANTS,

- disponibles et affectueux(ses),
- âgé(e)s de 21 à 65 ans,
- susceptibles d'accueillir chez eux(elles) quatre enfants de 2 mois à 3 ans, du lundi au vendredi.

Un accompagnement des ces personnes est assuré par le personnel médico-social de la crèche communale Reine Fabiola. Une indemnité de 15,17 EUR par enfant est allouée à l'accueillant(e) pour une journée complète et de 9,10 EUR pour une journée incomplète.

Les candidatures doivent être adressées par écrit à l'attention de Monsieur le Bourgmestre Hervé Doyen - administration communale de Jette - rue Henri Werrie 18-20 à 1090 Jette. Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez vous adresser à Chantal De Bondt - tél. 02/427.58.77.

# Votre santé nous intéresse, aidez-nous à la préserver !



## La moitié des pharmacies de garde fermées

On assiste à une petite révolution du côté des officines bruxelloises. Depuis le 20 février, les pharmacies de garde revisitent leur mode d'organisation. Auparavant, 24 apothicaires, en moyenne, restaient accessibles toute la nuit. Désormais, la moitié d'entre eux éteindront leur enseigne à 23 heures. Une mesure décidée par la Commission des «rôles de garde» des pharmacies de la Région de Bruxelles-Capitale, qui se base sur les résultats d'une enquête menée dans le secteur par l'U.L.B. (Université Libre de Bruxelles). Cette étude démontre principalement qu'après 23 h, la fréquentation des pharmacies de garde chute littéralement. Le pharmacien doit souvent rester éveillé toute la nuit pour 3 ou 4 clients et termine la semaine «lessivé». Autrement dit, beaucoup d'énergie pour un maigre service au client.

Suivant le nouveau système, ils peuvent au moins dormir un jour sur deux pendant leur semaine de garde. Qui leur en voudrait ? Mais diviser par deux le nombre de 'croix vertes' en éveil pose évidemment la question de l'accès pour les clients nocturnes. Les distances séparant les officines de leurs domiciles s'allongent. Toujours suivant l'enquête de l'U.L.B., elles ne devraient jamais excéder 5 km. Cinq kilomètres à pied, pourtant, ça use. L'étude montre cependant que les gens utilisent massivement leur voiture. Ceux qui n'en ont pas font en général appel à un voisin ou à la famille.

Sur le terrain, le nouveau système est plutôt bien accueilli par les pharmaciens. Avec toutefois quelques réserves, semble-t-il. Certaines pharmacies couvrent parfois trois ou quatre communes durant leur service de garde, et si on réduit encore le nombre d'officines, cela pourrait devenir vraiment délicat pour celui ou celle qui n'a pas de voiture. Autre inquiétude naissante: la modification pourrait perturber la clientèle qui, selon certains pharmaciens, a déjà parfois du mal à s'y retrouver aujourd'hui. La Commission des 'rôles de garde' ne partage pas cet avis.

**Un numéro vert est mis à la disposition du public : le 0800/20600, où vous serez renseignées les cinq pharmacies les plus proches.**

Tel est le slogan choisi par l'Institut scientifique de Santé publique pour lancer en Belgique la troisième enquête nationale de santé par interview. Elle se déroule dans plus de 200 communes du pays (dont celle de Jette) durant toute l'année 2004.

Le but de cette enquête est d'obtenir une bonne image de la santé de la population belge. Elle vise à examiner, par exemple, quelle est la proportion de personnes en bonne santé, quelles sont les maladies les plus fréquentes, quelles sont les personnes

qui en souffrent le plus, dans quelle mesure les soins appropriés sont accessibles pour tous,... Les informations recueillies permettront aux autorités d'établir une politique de santé proche des besoins réels de la population.

Concrètement, quelque 6.000 ménages sont choisis au hasard dans les communes. Ces familles sont informées par courrier de leur sélection pour participer à l'enquête. Un enquêteur agréé prend ensuite contact avec elles pour convenir d'un rendez-vous.

Les interviews se déroulent à domicile et durent environ 50 minutes par personne. Les renseignements récoltés restent confidentiels et sont traités de manière anonyme. La participation à cette enquête n'est pas obligatoire. Les organisateurs en appellent toutefois au sens civique de chacun.

**Pour tout renseignement : Institut scientifique de Santé publique - tél. 02/642.57.53/26 - courriel : his@iph.fgov.be**

## La première journée de la spirométrie

Une campagne de dépistage précoce de l'asthme et de la bronchopneumopathie chronique obstructive (BPCO) est organisée par la Société Belge de Pneumologie afin de détecter les signes de cette maladie



le plus tôt possible. La BPCO concerne environ 680.000 personnes en Belgique, dont la moitié s'ignore.

Le dépistage se fait par 'spirométrie'. C'est une méthode indolore et fiable qui permet différentes mesures de la capacité respiratoire d'une personne. Grâce à ce test (où celle-ci souffle dans un embout relié à une machine), le médecin est en mesure de diagnostiquer si oui ou non le patient souffre d'une obstruction des voies respiratoires.

Si l'asthme, souvent d'origine héréditaire, est une maladie dont les conséquences sont variables et réversibles, ce n'est pas le cas de la bronchopneumopathie. Cette maladie survient généralement après 40 ans et est due à un tabagisme de longue date. Ses effets sur les poumons sont irréversibles, d'où la nécessité de la détecter à temps. A l'heure actuelle, on considère que si rien n'est fait pour enrayer cette maladie, elle causera plus de 8 millions de décès dans le monde par an, d'ici 2020. Quant à l'asthme, 5 à 10 % de la population en est victime, dont un nombre croissant d'enfants.

Une nouvelle fois montré du doigt, le

tabagisme est en effet la principale cause de la dégradation des fonctions respiratoires, et par là-même de la BPCO. Au regard de la phase terminale de cette maladie, qui nécessite l'apport constant d'oxygène (en bouteilles), l'arrêt du tabagisme permet à lui seul de stopper la dégradation des poumons et un retour à un vieillissement "normal" de ceux-ci.

En temps normal, le dépistage de cette maladie ne coûte que 9 EUR et est entièrement remboursé. Néanmoins, la Société Belge de Pneumologie souhaite que l'usage du spiromètre se généralise, au même titre que le stéthoscope ou le thermomètre, auprès des médecins.

La campagne de dépistage aura lieu le 31 mars 2004. Des posters et une brochure sont disponibles chez les médecins généralistes. L'inscription obligatoire est gratuite et s'effectue au 0800/25725, du lundi au samedi de 08h00 à 20h00. Plus de 60 centres et 100 pneumologues seront mobilisés afin de permettre à environ 2.000 personnes de passer le test (environ 10 minutes).

**Pour plus d'info: 0800/25725 ou www.spirometrie.be**

## Arc-en-Ciel a 50 ans

Chaque année depuis 1954, Arc-en-Ciel organise une grande récolte de vivres. La prochaine campagne se déroulera les 13 et 14 mars 2004. Les vivres récoltés sont destinés à des associations qui s'occupent d'enfants. La nourriture que ces associations reçoivent les aide à organiser des

loisirs et des vacances actives pour les jeunes dont elles s'occupent.

### Comment soutenir l'opération Arc-en-Ciel ?

L'équipe d'Arc-en-Ciel recherche :

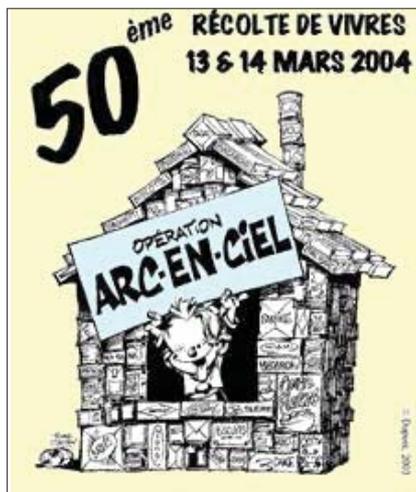
- des collecteurs pour récolter les vivres de porte en porte le week-end des 13 et 14 mars.

- des chauffeurs qui sont prêts à consacrer un peu de temps à l'opération Arc-en-Ciel durant le mois de mars.

Pour toute proposition d'aide, contactez le 02/675.73.11.

### Vous ne voulez pas vous engager comme bénévole ? Qu'à cela ne tienne..

N'oubliez pas d'acheter quelques vivres non périssables (des pâtes, des boîtes de conserve, du sucre, des biscuits,...) avant le 13 mars. Vous pourrez les remettre au collecteur qui viendra sonner à votre porte le 13 ou le 14 mars.



## SOS AL HOCEIMA

Suite au tremblement de terre qui a durement touché la région de Al Hoceima au Maroc, différentes actions de solidarité ont vu le jour.

**COLLECTE DE FONDS.** Les dons peuvent être versés sur le compte 000-0000025-25 de la Croix-Rouge, avec la mention "Aide Maroc". Les fonds récoltés seront affectés à la reconstruction des villages sinistrés. Info : [www.croixrouge.be](http://www.croixrouge.be) ou 02/245.82.85 (commune de Schaerbeek).

**RÉCOLTE DE DONS MATÉRIELS.** Les tentes, couvertures et autres dons matériels peuvent être déposés à la Maison de la Femme (bd Léopold II 102 à 1080 Molenbeek - tél. 02/411.91.70) ou à la maison de quartier "Libérateurs" (rue de la Meuse 44 à 1080 Molenbeek - tél. 02/425.82.74).

**INFORMATIONS.** Une page internet reprend toutes les informations sur les actions de solidarité avec la région de Al Hoceima : [www.wafin.be/tremblement-mar.phtml](http://www.wafin.be/tremblement-mar.phtml).



**Le Télévie est un grand mouvement de solidarité qui vise à récolter des fonds pour aider la recherche scientifique dans sa lutte contre le cancer et la leucémie, chez l'enfant en particulier. Grâce à votre générosité, l'opération permet, chaque année, à une centaine de chercheurs de se consacrer à temps plein à la recherche en cancérologie. Depuis sa création en 1989, le Télévie a récolté 56.201.777,12 EUR (2.267.174.068 FB), intégralement versés au Fonds National de la Recherche Scientifique (F.N.R.S.).**

### COMMENT SOUTENIR LE TÉLÉVIE ?

Vous pouvez soutenir le Télévie de différentes façons :

#### Les dons

A tout moment, vous pouvez faire un don pour la recherche contre le cancer et la leucémie, en versant un montant sur le compte n° 000-0000142-45 du F.N.R.S./Télévie. Tout don de 30 EUR et plus est déductible fiscalement.

#### Les produits du Télévie

Parmi la gamme des produits en vente au profit du Télévie 2004, citons les sachets de bonbons (2 EUR), les pin's (2 EUR), les feutres animaux (3 EUR), les écharpes (7 EUR), le CD "Succès italiens" (12 EUR). Chaque euro récolté est versé intégralement au F.N.R.S..

La vente des produits du Télévie se poursuit jusqu'au 3 avril 2004, date de la soirée de clôture de la 16ème édition. Si vous souhaitez vendre ces produits, contactez l'organisation Télévie au 02/735.31.27.

#### Les manifestations au profit du Télévie

Des manifestations dont les bénéfices sont versés au F.N.R.S. sont organisées un peu partout en Wallonie et à Bruxelles. Il y en a pour tous les goûts : marche parrainée, soirée karaoké, course-relais, dîner-spectacle, brocante, ... Vous pouvez aussi soutenir le Télévie en participant à l'une de ces manifestations. L'agenda des manifestations Télévie est disponible sur le site [www.televie.be](http://www.televie.be).



Deux événements majeurs marqueront la fin de ce Télévie 2004 dont le coup d'envoi a été donné en décembre dernier. Il s'agit du train du Télévie qui terminera son parcours en gare de Jette le samedi 27 mars et de la grande Journée du Télévie fixée au samedi 3 avril.

Comme chaque année, le train du Télévie sillonnera la Wallonie et Bruxelles, en collaboration avec la SNCB. Plusieurs artistes de variété auront pris place à bord du convoi, tandis que l'un des wagons accueillera une exposition scientifique du F.N.R.S.. Différents arrêts sont prévus au cours de cette journée du 27 mars : Tournai, Fleurus, Jambes et Verviers. En fin de journée, le train arrivera en gare de Jette. Les artistes se produiront sur podium devant la gare. Ce spectacle sera retransmis en direct par RTL-TVI.

La grande Journée du Télévie 2004 aura lieu le samedi 3 avril 2004. La soirée de clôture sera diffusée sur les ondes de RTL-TVI, au départ du WEX à Marche-en-Famenne. Les informations en provenance des centres de promesses de dons (Liège, Louvain-La-Neuve, Ham-Sur-Heure et Luxembourg) feront grimper le montant au compteur de ce Télévie 2004.

**LE SAMEDI 27 MARS 2004 À 17H50,**

**LE TRAIN DU TÉLÉVIE**

**ENTRERA EN GARE DE JETTE.**

**VISITEZ L'EXPOSITION DU FONDS NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE (FNRS) À BORD DU TRAIN.**

**SUR LE PODIUM TÉLÉVIE**

**(DEVANT LA GARE DE JETTE)**

**LES ARTISTES DU TÉLÉVIE 2004 SE PRODUIRONT POUR VOUS ENTRE 18 ET 19H**

### Philippe Lafontaine

Faut-il encore présenter cet auteur-compositeur-interprète bien de chez nous ? Depuis 1978, il poursuit son parcours artistique, guidé par des envies créatrices toujours renouvelées. Ce parcours original est jalonné de moments forts, tels la comédie musicale "Brel en mille temps" aux côtés de Maurane et d'autres artistes, le tube "Coeur de Loup" qui a connu un succès phénoménal en Belgique et en France, la tournée Omnivore qui s'est arrêtée au Québec, à New-York, à Istanbul, au Cambodge et en Macédoine, l'album et la tournée "Folklores imaginaires", la comédie musicale "Célia Fée" et enfin, en 1993, l'album "De l'autre rive", suivi d'une tournée. Chacune des créations de Philippe Lafontaine est l'aboutissement d'un nouveau défi, le résultat d'une démarche artistique osée qui séduit surtout un public de connaisseurs. Ne manquez pas la rencontre avec cet artiste attachant !

### Mélanie Martins

Elle montait déjà sur les planches à 3 ans et demi, rêvait de devenir chanteuse et a remporté "La Star Academy made in Belgium" fin 2002. Aujourd'hui, Mélanie Martins compte deux singles à son actif : "S'aimer plus que tout" et "Je pars". La jeune chanteuse s'est découverte une passion pour l'écriture et prépare son premier album.

### Singuilla

Ce chanteur français, d'origine africaine, compte bien apporter un vent de fraîcheur sur la scène R&B grâce à la sortie de son premier album "On ne vie qu'une fois". Son écriture et son franc-parler introduisent une touche hip-hop dans ses chansons. Singuilla a une étonnante capacité à trouver les mots justes pour décrire avec réalisme et simplicité les joies et les peines de la vie quotidienne dans les cités. Son album raconte des histoires qu'il a vécues avec ses potes.

### Kate Ryan

A 23 ans, elle a vendu plus d'un million de disques. Kate Ryan, originaire de Flandre, chante en français et en anglais. Elle a en elle le sens inné de la musique. Après un premier succès avec "Scream for more", ses reprises des titres de Mylène Farmer ("Désenchantée" et "Libertine") l'ont propulsée en tête des hit-parades. Kate Ryan ne se limite pas à un style de musique. Elle compose des ballades, de la dance/pop, du rock, du funk. Son nouvel album, "Stronger", témoigne d'une plus grande maturité sur le plan musical et personnel.

### Emma Daumas

Malheureuse perdante en 2002 de la Star Academy 2, Emma Daumas a sorti son premier album l'année suivante. "Le Saut de l'ange" est un disque pop rock inattendu, pour lequel elle s'est mise à la composition. Aujourd'hui, la chanteuse veut prendre ses distances par rapport à l'étiquette 'Star

# Le Télévie, grande opération du coeur

Ac" qui lui colle à la peau. Sur des musiques à grand renfort de guitares finement saturées et de batterie rentre-dedans, Emma propose des mélodies efficaces et entraînantes.

### Priscilla

Une frimousse à croquer et une énergie à revendre... Priscilla débarque du haut de ses 14 ans et défend comme une grande sa carrière naissante. Sa voix, elle l'a travaillée toute seule. A 8 ans, elle chantait Piaf. Même si son cœur balançait plutôt entre Anastacia et Britney Spears, elle se régale du répertoire de Brel. Après deux singles, elle sort son premier album "Cette vie nouvelle". Il comporte 10 titres, dont deux ballades. Ce premier album est une invitation à faire la fête. Son jeune public ne manquera pas de répondre à l'invitation, lors de la tournée qu'elle vient d'entreprendre.

### Nuttea

Depuis la fin des années 80, Nuttea explore et revendique le reggae comme un style élastique qui s'adapte à des univers différents, actuels, occidentaux, citadins. L'artiste a sorti plusieurs albums dont le dernier, "Un Signe du Temps", lui a valu une énorme tournée internationale en 2001 et 2002. Deux ans plus tard, il est de retour avec un nouvel album, "Urban Voodoo", dont la sortie est proche. Nuttea explore toutes les facettes du reggae, non seulement les riddim roots, mais aussi le rock steady, le hip hop reggae, la dance hall...

### Renseignements sur le Télévie

- **Vente de produits** : Organisation Télévie - rue Jan Blockx 40-42 à 1030 Schaerbeek - tél. 02/735.31.27

- **Organisation de manifestations** : RTL-TVI - avenue Ariane 1 à 1200 Woluwe-Saint-Lambert - tél. 02/778.68.62

LE COLLEGE DES BOURGEMESTRE ET ECHEVINS ET L'ECHÉVINAT DU COMMERCE  
ORGANISENT

HET COLLEGE VAN BURGEMEESTER EN SCHEPENEN EN HET SCHEPENAMBT VAN HANDEL  
ORGANISEREN

le vendredi / op vrijdag 19.03.2004  
de/van 16 à/tot 22 h/u.

Place Reine Astrid / Koningin Astridplein

UN / EEN

## Marché nocturne de Printemps

## Lente-avondmarkt

Au profit du  
Ten voordele van





Tout le monde a déjà entendu parler de Télévie. Son emblème bien connue en forme de coeur, son fameux train qui sillonne toute la Belgique, ses concerts et ses diverses manifestations font désormais partie de notre inconscient collectif. Mais au-delà des réjouissances et de l'événement médiatique, que recouvre exactement cette opération, et comment est-elle apparue ?

Le télévie est né en 1989 de la rencontre entre Arsène Burny, professeur et président de la Commission de cancérologie du Fonds National de la Recherche Scientifique (F.N.R.S.), et Jean-Charles Dekeyser, président directeur général des antennes de RTL-TVI. L'idée était de créer une émission de télévision permettant de récolter des fonds pour aider la recherche scientifique à progresser dans sa lutte contre le cancer et la leucémie de l'enfant en particulier.

En quinze années, l'opération s'est transformée en un énorme élan de générosité. A l'époque, la première édition du Télévie a récolté 81.274.280 de francs belges. Aujourd'hui, le montant des fonds récoltés s'élève à 6.211.157,00 EUR. Depuis 1989, le Télévie a récolté plus de 56 millions d'euros. Sans cette aide précieuse, la recherche contre le cancer et la leucémie n'avancerait que très difficilement.

## Pourquoi une telle opération ?

Parce que la recherche fondamentale fait figure de parent pauvre en Belgique. Voici un an, plus de 2.000 chercheurs du F.N.R.S. avaient adressé une lettre ouverte au monde politique. Ils y énuméraient notamment des chiffres témoignant de cette pauvreté. En Communauté Wallonie-Bruxelles, on dépense 13 euros par an et par habitant pour la recherche fondamentale. Cette somme atteint 50 euros en France et 57 euros en Allemagne. En 2003, le Télévie a ainsi permis de financer 75 projets de recherche dans différentes universités. Depuis quinze années, le Télévie rassemble 50 % du budget total de la recherche scientifique.

## Pourquoi la recherche sur les leucémies ?

Parce que cette forme de cancer du sang touche souvent les enfants, et principalement parce qu'il n'existe absolument aucune forme de prévention contre cette maladie. Certaines personnes peuvent présenter un comportement à risque et sont dès lors en partie responsables de l'apparition d'autres pathologies. Par exemple, 98 % des cancers du poumon peuvent être évités en ne fumant pas. Une personne qui a développé une leucémie ne pouvait rien faire pour éviter la maladie. Jusqu'à présent, il n'existe aucune forme de prévention vis-à-vis de cette pathologie. Il faut donc essentiellement travailler sur la recherche et l'élaboration de traitements curatifs. Et en la matière, le travail ne manque pas.

Les défis que doit relever la médecine sont toujours plus ardues : chaque jour, des enfants, des femmes et des hommes meurent parce



que l'on ne comprend pas assez les mécanismes de certaines maladies. Dès lors, on est incapable de les combattre efficacement. L'opération du Télévie a pour but d'informer le public sur les enjeux et de lui demander son aide pour mieux lutter contre la maladie, notamment grâce au don de moelle osseuse. Il n'y a qu'une voie pour progresser, comprendre, et un seul moyen pour y arriver : la recherche.

## Le rôle du F.N.R.S.

Le Fonds National de la Recherche Scientifique a pour mission de développer la recherche scientifique non orientée dans le cadre d'initiatives présentées par les chercheurs. Il favorise la production et le développement des connaissances en soutenant, d'une part, les chercheurs à titre individuel et en finançant, d'autre part, des programmes de recherche poursuivis au sein des laboratoires et services situés principalement dans les universités. L'action du F.N.R.S. est donc essentiellement centrée sur la formation des chercheurs et le développement de la recherche.

La mobilisation intense du public et de la communauté scientifique porte ses fruits. Chaque année, les sommes offertes procurent aux laboratoires et cliniques universitaires un soutien exceptionnel et un réel encouragement à la poursuite de leurs travaux. Le taux de guérison des enfants leucémiques a crû de pratiquement 1 % par an. Le registre des candidats donneurs de moelle osseuse compte aujourd'hui 50.188 noms, la banque de sang de cordon ombilical est forte de 5.500 poches de sang.

En 15 ans, 854 programmes de recherche ont été soutenus par l'octroi de crédits de fonctionnement et, actuellement, 120 jeunes chercheurs travaillent dans les laboratoires du F.N.R.S. grâce à un mandat Télévie.



## Le Pr Arsène Burny, artisan du Télévie

Si le concept du Télévie est relativement simple à saisir, dans la mesure où c'est un financement basé sur la générosité du public, le travail et les rouages de la recherche scientifique qu'il engendre le sont beaucoup moins.

Arsène Burny, professeur et président de la Commission de cancérologie du Fonds National de la Recherche Scientifique, a bien voulu nous recevoir malgré un emploi du temps plus que chargé. Entre ses laboratoires de Gembloux, de Gosselies, son bureau au F.N.R.S. à Bruxelles et le Télévie, nous avons recueilli les propos de ce chercheur opiniâtre et passionné.

«Le taux de guérison a augmenté de 15 % depuis que nous avons démarré le Télévie. Les progrès que nous avons réalisés sont donc étroitement liés au succès de cette opération. A quoi cela est-il dû ? Tout simplement au fait que plus de chercheurs peuvent se pencher sur cette maladie et en apporter une meilleure compréhension, une meilleure identification de la maladie. Cette pathologie provient d'un accident génétique. Si nous voulons comprendre pourquoi il se produit, il n'y a qu'un seul moyen, c'est la recherche. Et la recherche coûte cher, très cher. Le Télévie représentant à lui seul 50 % du budget total de la recherche scientifique en Communauté française de Belgique ». On imagine aisément que, si ce genre d'opération n'est plus organisée, une bonne partie des laboratoires hospitaliers et universitaires cesseront leurs activités.

«Ce financement est capital», ajoute le Pr Burny. «Il est très important de réaliser que nous ne sommes pas isolés, et que nous ne travaillons pas dans notre petit coin. C'est une véritable collaboration internationale qui s'est mise sur pied. Pour vous donner un exemple, nous sommes arrivés, aujourd'hui, à constituer une banque de donneurs de moelle osseuse. En effet, pour traiter une leucémie, il faut passer, à un moment du traitement, par une greffe de cellules saines. En 1989, nous avions 4.000 candidats-donneurs. Aujourd'hui, il y en a plus de 55.000. Ce registre est utilisé par les Belges, mais également par des gens du monde entier, ce qui nous permet de puiser également dans d'autres registres pour soigner nos malades. Sans le financement supplémentaire du Télévie, nous n'aurions jamais pu avoir accès à ce réseau mondial pour combattre le cancer et la leucémie des enfants. Et parce que nous avons pu constituer une banque suffisamment importante et que nous la partageons, l'accès à ce réseau international nous est offert».

C'est donc un formidable pari sur l'avenir qui s'est mis en place dans le monde depuis 15 années, et qui va probablement dépasser le cadre de la leucémie des enfants.

«Depuis 1989, la recherche a fait d'énormes progrès et les perspectives sont très encourageantes. La cancérologie arrive, en 2004, à un tournant très important de son histoire. La mise en commun des acquis de la biologie moléculaire, de la robotique, de l'informatique fait que l'on peut établir la carte d'identité de chaque tumeur. C'est la clé de la réussite. Dans le futur proche, on identifiera la meilleure cible sur laquelle frapper pour éliminer une tumeur cancéreuse avec le minimum de dommage pour les tissus sains. L'efficacité des traitements sera maximale», conclut le président de la Commission de cancérologie du F.N.R.S.

Si le discours d'Arsène Burny est celui d'un scientifique passionné et résolument optimiste, les résultats de l'action conjuguée du F.N.R.S. et de l'opération du Télévie sont bel et bien là. Il est évident, qu'à court terme, la médecine ne peut apporter de solution à toutes les formes de cancers, et plus particulièrement lorsqu'ils sont détectés tardivement. Mais c'est sans doute grâce à ce genre de démarche que l'on peut espérer y arriver un jour.

## Des chercheurs qui trouvent

Les différentes études et recherches financées par le Fonds National de la Recherche Scientifique et le Télévie sont parvenues, en quinze ans, à faire passer le taux de guérison de 68 % à 80 %. Les 100 % ne seront pas atteints demain, mais il faut continuer. C'est un fait, sans la recherche, il ne peut y avoir de résultats. Depuis la création de l'opération Télévie en 1989, des centaines de chercheurs

se consacrent à la recherche en cancérologie avec la ferme volonté de vaincre la maladie. Le financement généré par le Télévie permet de nombreuses avancées et aide les chercheurs dans leur travail. Grâce à cette opération, on parvient à améliorer les médicaments anticancéreux, à mieux étudier la thérapie génique, à trouver les moyens de rendre efficaces les défenses contre le cancer et la leucémie, à comprendre la nature des cancers et leur mode de formation, etc...

# Ma classe, la bibliothèque, notre contrat-lecture

L'apprentissage de la lecture constitue l'une des bases de l'enseignement dans les écoles primaires. Le ministre de l'Enseignement fondamental Jean-Marc Nollet a d'ailleurs pris différentes initiatives en vue de renforcer l'attrait des enfants pour la lecture. Parmi les dernières en date, citons les contrats-lecture entre écoles et bibliothèques. La volonté est de faire naître de cette rencontre, parfois inédite, un projet commun autour du livre, de la lecture et surtout du plaisir de lire.

Lancée dans les écoles et dans les bibliothèques en novembre 2003, l'opération "Ma classe, la bibliothèque, notre contrat-lecture" est destinée cette année, à

titre pilote, aux classes de 3ème année primaire. Dans le cadre de l'opération, la rencontre entre l'école et la bibliothèque se formalise dans un contrat-lecture. Afin de soutenir les bibliothèques qui se lancent dans l'aventure, une subvention de 300 EUR est attribuée à 200 contrats-lecture.

A Jette, la bibliothèque principale du Nord-Ouest de Bruxelles - section Mercier a décroché un contrat-lecture, dans le cadre d'un partenariat avec l'école Van Asbroeck. "Nous avons choisi le thème de la ligne du temps", indique Nicole Roukens, responsable de la section Jeunesse. "Trois enseignantes et 65 élèves de 3ème année primaire vont travailler avec nous sur ce

thème jusqu'en mai 2004." Dans un premier temps, la bibliothécaire s'est rendue à l'école pour parler aux enfants de son métier et de ce lieu plein de beaux livres où elle travaille. Elle va maintenant proposer une visite de la bibliothèque et une lecture vivante aux élèves.

Les enfants entreront ensuite de plain-pied dans le thème de leur contrat-lecture. Ils seront invités à choisir, seuls ou par petits groupes, un livre dont le sujet est en rapport avec la ligne du temps. Pour élargir son offre sur ce thème, la bibliothèque va utiliser une grande partie des 300 EUR octroyés dans le cadre de ce contrat-lecture pour acheter de nouveaux ouvrages.

"Tous les genres sont bons. Les enfants peuvent emmener un album, un roman, un livre documentaire", précise Nicole Roukens. "Je commence à mieux les connaître et je pourrai les guider dans le choix de leur ouvrage, en fonction de la pratique de lecture de chacun."

L'une des trois classes travaillera à l'écriture collective d'un texte sur le thème de la ligne du temps. Les deux autres classes prépareront une exposition au départ des livres qu'ils auront découverts. L'objectif est bien entendu qu'au-delà de ce contrat-lecture, les enfants goûtent au plaisir de lire et qu'ils continuent à fréquenter la bibliothèque.

## Quelles activités pendant les vacances de Pâques ?

### Kids Holidays Jette

Une plaine de jeux est mise sur pied à l'occasion des vacances de Pâques. Sous l'égide du Service des Affaires Sociales, des animateurs dûment formés et encadrés proposent aux enfants des activités selon un thème qui varie régulièrement.

De 2,5 à 12 ans

Du 5 au 16.04

De 7h30 à 18h00

**Prix** : 5,6 EUR/jour - 9,67 EUR/jour pour les non-Jettois.

Domaine du Poelbos (avenue du Laerbeek 110)

Un dîner chaud et un goûter sont servis respectivement à 12 et 16h. Du lait est distribué à l'arrivée pour les enfants de 2,5 à 6 ans.

**Information et inscriptions** : 02/421.42.01 - jusqu'au 12.3 au plus tard.

### Centre de Formation Sportive

Le Centre de Formation Sportive propose différents stages sportifs et culturels pour les enfants et les jeunes de 3,5 à 16 ans.

**Stages proposés du 5/04 au 9/04** :

Psychomotricité (de 3,5 à 5 ans), psycho-aqua (de 3,5 à 5 ans), multisports (de 6 à 12 ans), danse jazz (de 6 à 12 ans), football (de 6 à 14 ans), stage 8-12 ans (de 8 à 12 ans), stage ado (de 12 à 16 ans), break-dance (de 12 à 16 ans), tennis (de 7 à 14 ans), percussion (de 10 à 16 ans), new games (de 8 à 12 ans), aqua-stage (de 7 à 14 ans), V.T.T. (de 8 à 14 ans), escrime (de 8 à 14 ans), capoeira (de 8 à 14 ans), théâtre (de 6 à 14 ans), sport-nature (de 6 à 14 ans), cours de natation (de 4 à 77 ans).

**Stages proposés du 13/04 au 16/04** :

Psychomotricité (de 3,5 à 5 ans), psycho-aqua (de 3,5 à 5 ans), multisports (de 6 à 12 ans), danse jazz (de 6 à 12 ans), football (de 6 à 14 ans), stage 8-12 ans (de 8 à 12 ans), stage ado (de 12 à 16

ans), danse hip-hop (12 à 16 ans), G.R.S. (de 6 à 14 ans), tennis (de 7 à 14 ans), V.T.T. (de 8 à 14 ans), néerlandais (de 8 à 14 ans), plongée débutant (de 10 à 16 ans), plongée perfectionnement (de 10 à 16 ans), circ'mômes (de 5 à 7 ans), théâtre (de 6 à 14 ans), bande dessinée (de 9 à 16 ans), cours de natation (de 4 à 77 ans).

De 9 à 16h (garderie à partir de 8h et jusqu'à 18h, moyennant paiement de 1,50 EUR par jour).

**Prix** : de 50 EUR à 120 EUR, suivant le stage.

Salle Omnisports de Jette - Avenue du Comté de Jette.

**Info et inscriptions** : asbl Centre de Formation Sportive - tél. 02/420.53.02 ou 0475/903.712 (du lundi au vendredi de 9 à 17h)

### Centre d'Arts Martiaux Jettois

Les enfants et adolescents de 3 à 12 ans pourront découvrir les arts martiaux à l'occasion de ce stage, mais aussi le multisports, la psychomotricité, la natation, les sports en extérieurs, la détente et les promenades.

Du 5/04 au 9/04 et du 13/04 au 16/04

De 9 à 16h (garderie de 8h à 9h00 et de 16h à 17h30)

**Prix** : 60 EUR (de 3 à 5 ans), 70 EUR (de 6 à 12 ans) - Réduction de 10 EUR pour le 2ème enfant d'une même famille - 2 EUR pour la garderie

C.A.M.J. - Rue Tilmont, 86

**Info et inscriptions** : CAMJ - tél. 02/426.79.63 ou GSM 0475/56.19.48

### Sportostages

Une nouvelle façon d'occuper les enfants de 6 à 14 ans pendant les vacances. Au programme : badminton, volley-ball, basket-ball, fitness, bowling, step, mini foot, art, danse et bricolage. Toutes les activités sont encadrées par des professionnels. Les enfants sont répartis par groupe et par tranche d'âge.

Du 14/04 au 18/04

De 9h à 16h15 (possibilité de garderie à partir de 8h jusqu'à 17h30 - 6 EUR/semaine)

**Prix** : 75 EUR/semaine (70 EUR à partir du deuxième enfant d'une même famille)

Sportopolis - Avenue du Laerbeek, 125

**Info et inscriptions** : 0477/667.313 (D. Walther)

### Aqua & Sport Kids

Les enfants de 2,5 à 8 ans trouveront des activités adaptées à leur âge chez Aqua & Sport Kids. Au programme : détente (de 2,5 à 3,5 ans), jeux (de 4 à 5 ans), découvertes (de 5,5 à 7 ans), natation (de 4 à 8 ans), V.T.T. (de 4 à 8 ans) et nature/aventure (de 4 à 8 ans).

Du 5/04 au 9/04 et du 13/04 au 19/04

De 9 à 16h (accueil à partir de 8h - possibilité de garderie jusqu'à 17h30 (+1,25 EUR) - apporter le pique-nique - possibilité de sieste pour les petits).

**Prix** : de 52 EUR à 90 EUR suivant le stage et la période (semaine 1 ou 2) - 5 EUR pour la carte de membre.

Aqua & Sport Kids - Rue Ferdinand Lenoir, 73

**Info et inscriptions** : 02/479.98.15 - fax : 02/476.93.89

### Les Ateliers de Caroline

Des activités diverses telles que le bricolage, la psychomotricité, le cirque sont proposées aux enfants de 4 à 7 ans.

Du 5/04 au 9/04 et du 13/04 au 16/04

De 9h à 16h30

**Prix** : 75 EUR + 10 EUR par semaine pour la garderie de 7h30 à 9h et/ou de 16h30 à 18h30.

Les Ateliers de Caroline - Rue Léon Théodor, 151

**Infos et inscriptions** : 02/461.36.90 - fax : 02/461.36.91 - gsm : 0476/73.64.83

### Le Centre Armillaire

Le centre culturel de Jette organise pour vos enfants de 4 à 12 ans deux stages déclinés sur deux thèmes différents.

**Du 5/04 au 9/04** : «Les oiseaux dans leur milieu naturel»

**Du 13/04 au 16/04** : «Cinq, six, sept pâquerettes»

De 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h (garderie gratuite à partir de 8h et en fin de journée de 16h à 18h).

**Prix** : de 85 EUR à 95 EUR (prix dégressifs pour les 2ème et 3ème enfant d'un même ménage).

Centre Armillaire - Bld de Smet de Naeyer, 145

**Infos et inscriptions** : 02/426.64.39 (Chantal Farin)

### La Ferme pour Enfants

La Ferme pour Enfant a pour objectif de permettre aux petits citadins de vivre la vie d'un vrai petit fermier. Chaque enfant a l'occasion de nourrir les animaux, de les brosser, de traire les chèvres, ou de jardiner, de cuisiner, de fabriquer du pain, des confitures ou du fromage de chèvre...

Du 5/04 au 9/04 pour les enfants de 7 à 10 ans

Du 13/04 au 16/04 pour les enfants de 4 à 6 ans

De 9h à 16h (accueil à partir de 8h - possibilité de garderie jusqu'à 17h30)

**Prix** : 40 EUR/1ère semaine - 32 EUR EUR/2ème semaine

Ferme pour Enfants - Petite rue Saint-Anne, 172

**Inscriptions** : à partir du 10 mars, le mercredi entre 13h et 16h au 02/479.80.53

### Le Pré en Bulles

Le Pré en Bulles emmène les enfants de 4 à 6 ans à la découverte de la nature et des activités de la ferme sur le thème du printemps.

Du 5/04 au 9/04

De 9h à 16h (accueil à partir de 8h - possibilité de garderie jusqu'à 17h30)

**Prix** : 80 EUR

A la Ferme pour Enfants de Jette - Petite rue Sainte-Anne 172

**Info et inscriptions** : 0476/54.81.99 (Nicole Mertens)

## Jeane Manson, une chanteuse aux talents multiples

Née aux Etats-Unis d'un père écrivain et d'une mère chanteuse, Jeane Manson a grandi à Mexico. Elle a étudié la musique en Californie, puis l'art dramatique à l'Actor's studio de Hollywood.

C'est au cinéma que Jeane a débuté sa carrière d'artiste, aux Etats-Unis d'abord, en France ensuite. Côté théâtre, elle est montée sur les planches à de nombreuses reprises. Elle a également participé au tournage de séries télévisées et de téléfilms. Elle poursuit en outre une carrière d'écrivain. Elle a déjà publié deux recueils de poèmes et travaille à son premier roman dont l'histoire se déroule en Chine.

Mais c'est le chant et la musique qui constituent l'essentiel du parcours artistique de Jeane Manson. En 1976, elle fait sa première apparition sur scène au Midem (marché international du disque à Cannes). Elle y interprète "Avant de nous dire adieu", une chanson qui devient très vite numéro un. C'est le début d'une longue liste de succès et de disques d'or. En bientôt 25 ans de carrière, Jeane aura vendu plus de 21 millions de disques, chanté dans presque tous les pays du monde, participé à des centaines d'émissions de télévision et réalisé de nombreuses tournées à travers la France et l'Europe.

Au cours de sa carrière, Jeane Manson a chanté à peu près tous les styles de musique : la variété avec des chansons comme "Vis ta vie" et "Fais-moi danser", le gospel avec "La chapelle de Harlem", le folklore mexicain avec son album "Ay Caramba" enregistré avec El Mariachi Mezcal, la country avec le CD "Country Girl" enregistré à Nashville en anglais et en français ou encore les chants religieux et classiques. L'une de ses chansons, "Hymne à la vie" a été choisie pour représenter l'année de l'environnement en 1987.

En octobre 2001, Jeane Manson a sorti un CD de chansons traditionnelles gospel avec le Broadway's Gospel Group qui l'accompagne depuis plusieurs mois en concert. Un CD de compilation "Ses plus grands succès" a vu le jour en 2002. Actuellement, la chanteuse se produit toujours sur scène pour la plus grande joie de ses admirateurs. Elle sera de passage à Jette le 20 mars prochain. Les 900 places mises en vente à cette occasion ont déjà trouvé acquéreur. Comme quoi, Jeane Manson reste une valeur sûre...



L'asbl Sport à Jette et l'échevin des Sports Benoît Gosselin organisent la

## 26ème Nuit des Sportifs Jettois

le samedi 20 mars 2004 à partir de 20h30

à la Salle Omnisports de Jette (avenue du Comté de Jette)

**Les années '60-'80 avec Jeane Manson**

**TOMBOLA GÉANTE** - 1er prix : une superbe croisière de 8 jours pour 2 personnes aux Caraïbes (vol inclus - valeur : +/- 4.000 EUR)

Cartes en vente auprès des clubs sportifs jettois - pas de cartes disponibles le soir même

Les bénéfices de cette soirée seront partagés entre les clubs sportifs.

## V-day

**8 mai 1945 - 8 mai 2005**

Il y a 60 ans, la seconde guerre mondiale prenait fin sur la capitulation allemande. Pour commémorer cet événement, l'échevin des Animations Bernard Lacroix prépare la mise sur pied de diverses actions de sensibilisation liées à la seconde guerre mondiale. Cette opération aura lieu durant le mois d'avril 2005. Une exposition et des conférences seront organisées à cette occasion.

La commune de Jette tient en outre à associer la population jettoise à cette commémoration.

Au-delà des associations d'anciens combattants qui seront sollicités, un appel à témoin est lancé aux Jettois.

**VOUS AVEZ VÉCU LA GUERRE 40-45.**

**VOUS AVEZ ÉTÉ VICTIME DE LA DÉPORTATION.**

**VOUS AVEZ PARTICIPÉ À LA RÉSISTANCE CONTRE L'OCCUPANT.**

**Vous possédez du matériel, des uniformes, des documents, des photos et autres souvenirs de l'époque.**

**Vous êtes prêt(e) à apporter votre contribution à la commémoration du 60ème anniversaire du V-day, organisée par la commune de Jette.**

**Alors, n'hésitez pas à contacter dès à présent le service communal des Animations (rue Henri Werrie 18-20 - tél. 02/423.12.92).**

## Gigantesque chasse aux oeufs : rendez-vous au parc Garcet

(entrée place Cardinal Mercier)

Le samedi 10 avril 2004 de 10h30 à 12h,

**Pass à la recherche de milliers d'oeufs !**

Les organisateurs te demandent de ne pas ramasser plus de 2 balles d'échange. Rends-toi ensuite au stand d'échange où tu recevras tes oeufs en chocolat (maximum 10).

Tous les enfants jusque 130 cm, même accompagnés de leurs parents, sont les bienvenus.

Bon amusement !

AVEC LE SOUTIEN DU COLLÈGE DES BOURGMESTRE ET ÉCHEVINS, DE L'ÉCHEVIN DES ANIMATIONS BERNARD LACROIX ET DE L'ASBL PROMOTION DE JETTE, PRÉSIDIÉE PAR TONY MEULEMANS.

## Envie de jouer au tennis ? Abonnez-vous !

La saison de tennis 2004 débutera prochainement à Jette. Les terrains de tennis du parc de la Jeunesse seront accessibles du 5 avril au 10 octobre. Les terrains peuvent être occupés en semaine de 12 à 20h et le week-end de 9 à 20h (21h en été).

Si vous avez envie de jouer au tennis, il vous est possible de souscrire un abonnement pour la saison. Nous vous proposons également la carte de 10 heures (si vous optez pour cette solution, notez que le paiement d'un droit d'inscription vous sera demandé pour la saison).

**Pour souscrire un abonnement ou vous acquitter du droit d'inscription, rendez-vous :**  
- au service des Sports (rue Henri Werrie 18-20 - 1er étage - bureau 130)  
- le mardi 23 mars 2004 entre 19 et 20h à la salle Omnisports (avenue du Comté de Jette).

Le droit d'inscription pour les cartes de 10 heures peut également être payé sur place au terrain de tennis et ce, à partir du 5 avril 2004, de 13 à 19h.

### TENNIS : LES TARIFS

	Jeunes Jettois (- de 16 ans)	Jettois	Tarif de base
<b>Brique pilée :</b>			
Abonnement	74,20 EUR	148,40 EUR	222,80 EUR
Carte de 10 heures	25,75 EUR	51,50 EUR	77,25 EUR
1 heure	4,75 EUR	9,5 EUR	14,25 EUR
<b>Béton poreux :</b>			
Abonnement	61,80 EUR	123,60 EUR	185,40 EUR
Carte de 10 heures	20,60 EUR	41,20 EUR	61,80 EUR
1 heure	3,75 EUR	7,5 EUR	11,25 EUR
Droit d'inscription pour toute la saison (pour les titulaires d'une carte de 10 heures) : 10,30 EUR pour les jeunes Jettois, 15,45 EUR pour les Jettois et 20,60 EUR pour les non-Jettois.			
<b>Pour tout renseignement : service communal des Sports - tél. 02/423.12.97</b>			

Le 10.3 : A 20h, CINE-CLUB de l'association culturelle Le Soukirai : "Pleure pas Germaine" de Dirk Szusziés. Au Centre culturel Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145). Entrée : 2,50 EUR. Info et inscriptions :

02/427.87.97.

Le 11.3 : A 20h30, dans le cadre du cycle "Armillaire Blues Nights", CONCERT One Way. Au Centre culturel Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145). Entrée : 9 EUR - 7 EUR en prévente. Info et réservations : 02/426.64.39.

Le 12.3 : De 14h à 16h30, dans le cadre du cycle "Rencontres autour d'un thème", GROUPE DE PAROLES "De quoi suis-je inquiet ?", organisé par le nouveau centre Primavera (rue S. Legrelle 48). Au Centre culturel Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145). Info et inscriptions : 02/428.90.43.

Le 13.3 : A partir de 9h, OPÉRATION 'NATURE' au Heymbosch. Rendez-vous à la galerie Mercure. Info : 02/479.55.47.

Du 13.3 au 4.4 : EXPOSITION RETROSPECTIVE Fernand Poncelet 1919-1988. A la Demeure abbatiale de Dieleghem (rue J. Tiebackx 14). Ouvert tous les jours de 14 à 17h, le week-end de 14 à 18h. Fermé le lundi. Entrée : 2 EUR (adultes) - 1 EUR (6-17 ans, étudiants, seniors) - 3 EUR (ticket familial) - 1 EUR par pers. (groupes). Info : 02/479.00.52.

Du 13 au 24.3 : EXPOSITION "Dal nero al blu". Au Centre culturel Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145). Ouvert du mardi au vendredi de 14 à 18h, le samedi de 9 à 18h. Accès libre. Info : 02/426.64.39.

Le 14.3 : A 14h et 16h30, dans le cadre de "Voir le Monde" : REPORTAGE "Bretagne, pays du vent et de la mer" par Jean-Luc Diquélou. A la Salle communale des Fêtes (place Cardinal Mercier 10). Info et réservations : 02/649.76.95.

Le 18.3 : De 14h15 à 17h15, CENT ANS DE JAZZ : "Miles Davis Atmosphere" par Vicky Down (musicien) et Louis Stevens (documentaliste). Au Centre culturel Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145). Entrée : 5 EUR. Info : 02/426.64.39.

Le 18.3 : A 14h30, dans le cadre de l'Antenne interuniversitaire, CONFERENCE "L'évolution de la vie et l'espace" par Jacques Naisse (professeur honoraire ULB, physicien). A la Salle communale des Fêtes (place Cardinal Mercier 10). Entrée 3,70 EUR. Info et réservations : 02/423.12.66.

Le 19.3 : De 16 à 22h, MARCHÉ NOCTURNE de printemps, au profit du Télévie. Sur la place Reine Astrid.

Le 19.3 : A 20h30, dans le cadre du cycle "Armillaire Jazz Nights", CONCERT "Travelling Joni Mitchell" par Barbara Wiernik. Au Centre culturel Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145). Entrée : 9 EUR - 7 EUR en prévente. Info et réservations : 02/426.64.39.

Les 20 et 21.3 : De 10 à 18h, PORTES OUVERTES à l'atelier de poterie et de céramique Betty

Moerenhoudt, dans le cadre du "Week-end portes ouvertes chez l'artisan d'art". Atelier Betty Moerenhoudt (rue Henri Werrie 41). Info : 02/427.17.23.

Le 20.3 : A 20h30, 26ème NUIT DES SPORTIFS JETTOIS avec Jeane Manson. A la Salle Omnisports de Jette (avenue du Comté de Jette). Tombola géante. Cartes en vente auprès des clubs sportifs jettois.

Le 21.3 : A 11h, CONCERT CLASSIQUE Equisonance. Au Centre culturel Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145). Entrée : 9 EUR - 7 EUR en prévente. Info et réservations : 02/426.64.39.

Le 21.3 : A 15h, dans le cadre des Dimanches d'Aurélié, THEATRE POUR ENFANTS "Bin'Bin" par le Théâtre des Quatre Mains. A la Salle communale des Fêtes (place Cardinal Mercier 10). A partir de 3 ans. Durée : 45 min. Entrée : 6 EUR. Info et réservations : 02/426.64.39 (Chantal Farin).

Le 22.3 : De 11h30 à 12h, TAMBOURS POUR LA PAIX avec les élèves des écoles communales francophones. Dans le parc Garcet (place Cardinal Mercier).

Le 27.3 : De 11 à 15h, PORTES OUVERTES au Foyer Jettois (Résidence Essegheem 3 - rue Jules Lahaye 282). Info : 02/478.38.35.

Le 27.3 : A 17h50, TRAIN DU TELEVIE en gare de Jette. Concert sur le podium Télévie (devant la gare).

**Dans le cadre de la Journée mondiale Poésie-Enfance, l'échevin de l'Enseignement francophone Didier Paternotte et les élèves des écoles communales francophones de Jette**

vous invitent à vous associer aux

## Tambours pour la Paix

**le lundi 22 mars 2004**

**de 11h30 à 12h**

dans le parc Garcet (place Cardinal Mercier)

Le même jour à la même heure, sur les places de villes et villages de nombreux pays, les enfants battront tambour en proclamant leur volonté de paix. Le tambour qui a toujours conduit les hommes à la guerre devient ainsi le symbole des enfants qui conduisent le monde vers la joie et la paix.

## Antenne interuniversitaire

### Conférences à venir

L'antenne interuniversitaire UCL/ULB de Jette et du Nord-Ouest de Bruxelles propose chaque année un cycle de conférences présentées dans la salle communale des fêtes, 10 place Cardinal Mercier à Jette. Ces conférences débutent à 14h30 et sont ouvertes à tous les citoyens, avec priorité aux abonnés.

**18/03/2004**

### "L'évolution de la vie et l'espace"

Jacques Naisse, professeur honoraire ULB, physicien

**22/04/2004**

### "L'homme et ses sortilèges : vie et oeuvre de Maurice Ravel"

Paul Damblon, chimiste ULB, musicien, écrivain et journaliste

Entrée 3,70 EUR

**Renseignements et réservations: 02/423.12.66.**

## CELA SE FÊTE !

Vous avez atteint l'âge magique de 100 ans ? Vous fêterez bientôt vos 50, 60, 65, 70 ans de mariage (ou plus) ? Si vous le souhaitez, l'administration communale vous aidera à donner plus d'éclat à cette belle fête. Il vous suffit d'en faire la demande six semaines avant la date de votre anniversaire ou de votre anniversaire de mariage à Lucien Vermeiren, officier de l'Etat civil (02/423.12.16), ou au service communal de l'Etat civil (rue Henri Werrie 18-20 à Jette - tél. 02/423.12.70).

### Félicitations...

... aux époux Martin - Vicente. Ils ont fêté leurs noces d'or le 21 février 2004.

... aux époux Wouters - Godart. Ils ont fêté leurs noces de diamant le 21 février 2004.

... aux époux Cieters - De Bruyn. Ils ont fêté leurs noces d'or le 21 février 2004.

... aux époux Degransart - VanLoock. Ils ont fêté leurs noces d'or le 28 février 2004.

... aux époux Dero - Dierickx. Ils ont fêté leurs noces d'or le 28 février 2004.

## Voulez-vous être informé(e) des activités organisées pour les seniors ?

Le collège des bourgmestre et échevins et Lucien Vermeiren, échevin du 3ème Age de la Communauté française, ont le plaisir de vous signaler et/ou de vous rappeler que le service du 3ème Age organise depuis de nombreuses années déjà, diverses activités à l'intention des Seniors : excursions d'un jour, visites culturelles, week-end gastronomiques, séjours, thé-dansant, spectacles, conférences, cours de danses de salon, cours de langues, etc....

Afin de recevoir le programme de nos activités, veuillez compléter le bon ci-dessous et l'envoyer ou le remettre (tous les jours de 10h00 à 11h30 sauf le jeudi matin) au service du 3ème Age à l'adresse suivante : administration communale de Jette - service du 3ème Age - bureau 130 - 1er étage - Rue Henri Werrie 18/20 - 1090 Bruxelles

**BON A RENVoyer** Je désire recevoir régulièrement le programme des activités organisées par le service du 3ème Age de la commune de Jette.

M. : Nom :

Prénom :

Date de naissance :

et/ou

Mme : Nom de jeune fille : Prénom :

Date de naissance :

Adresse : Rue/Av./Bd : N° : Bte :

Code postal : Commune :

Téléphone : Poste fixe : 02/

GSM :

Adresse email :

Je suis particulièrement intéressé(e)/Nous sommes particulièrement intéressés par les activités suivantes :

Si vous êtes déjà inscrit(e)s dans notre fichier, veuillez tout de même nous transmettre le bon complété afin que nous puissions mettre à jour nos informations vous concernant.

## Harcèlement moral et manipulation

Sympathiques, séduisants, réservés ou carrément tyraniques, les harceleurs adoptent un visage différent selon le cas. Vous tombez dans le panneau avant de vous apercevoir qu'un malaise s'installe en vous. Comment font-ils pour bluffer leur monde ? Comment tissent-ils leur toile ? Afin de vous aider à vous protéger, Humania vous propose trois ateliers conviviaux pour analyser le système du harcèlement.

**Les mardis 16 et 30 mars, 20 avril 2004 de 20 à 22h**

Au Centre culturel Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Entrée : 5 EUR

**Renseignements : 02/479.92.75**

# Fernand Poncelet, peintre de la transmutation



Jette a compté et compte de nombreux artistes de talent. Souvent ceux-ci ont oeuvré au sein d'un groupe ou, vu leur caractère fortement individualiste, en poètes solitaires. Ce fut le cas de Fernand Poncelet (1918-1988), peintre de la transmutation. C'est avec une sensibilité tout à fait personnelle, nourrie de rêverie métaphysique, qu'il aborde le rivage de la tradition surréaliste.

Il n'échappera à personne qu'au travers des thèmes qui lui sont propres (la course aveugle du temps, la dégradation de la matière, l'humanité dont seul l'enveloppe spectrale peut encore évoquer la présence), il participe au grand courant surréaliste jettois et international dont il adopte les accents.

Sa peinture plaît par sa poésie, son humour parfois, son romantisme ou son symbolisme, avec autant de thèmes pathétiques que la vie, la mort, le silence et l'oubli qui peuvent émouvoir. C'est ce qui différencie très certainement sa production de celle du "père de l'orthodoxie surréaliste" René Magritte pour lequel Poncelet a toujours exprimé une profonde admiration.

La représentation de beffrois, de ruelles sous la neige, de béguinages flamands

nimbés de halos de lumière spectrale occupent une grande partie de son oeuvre. Elle ancre la création de ce Wallon de Jette, dans la plus pure tradition belgo-belge par son atmosphère de sortilèges et de contes crépusculaires d'un Ghelderode.

**Exposition rétrospective Fernand Poncelet 1919-1988**

**Du 13 mars au 4 avril 2004**

A la Demeure abbatiale de Dieleghem (rue J. Tiebackx 14)

Ouvert tous les jours de 14 à 17h, le week-end de 14 à 18h

Fermé le lundi (excepté pour visites guidées scolaires)

**Entrée : 2 EUR (adultes) - 1 EUR (6-17 ans, étudiants, seniors) - 3 EUR (ticket familial)**

Groupes (max.20 pers.) uniquement sur réservation (1 EUR par pers.)

Vestiaire / Librairie / Shop

Nombreuses possibilités de restauration aux abords immédiats

**Pour tout renseignement : 02/479.00.52**

UNE PRODUCTION DU CENTRE CULTUREL DE JETTE, AVEC L'AIDE DE LA COMMUNE DE JETTE

## *dal nero al blu*

"Dal nero al blu" est une exposition de peintures et de dessins réalisés dans un atelier de la clinique Sans Souci à Jette. Depuis la moitié des années 80, cet atelier d'expression graphique et artistique attire un grand nombre de participants.

L'objectif est de stimuler la créativité au travers du dessin et de la peinture. L'apprentissage de ces techniques aide les participants à s'exprimer davantage. Grâce à ce processus d'apprentissage, ils puisent une énergie nouvelle dans leurs relations avec leur environnement. Les projets individuels et collectifs, menés à bien dans le cadre de cette démarche artistique, leur permettent de prendre conscience de leur capacité d'expression sur le plan personnel et relationnel.

Le plaisir ajoute une dimension particulière à cette activité. De nombreux participants ressentent en effet une intense satisfaction lorsqu'ils se livrent à la création. D'autres (re)découvrent l'artiste en eux. Ceci dit, la sensation de plaisir n'est pas la seule dimension positive pour les participants. La possibilité d'exposer leurs oeuvres, la confrontation avec le public et le regard illuminé des visiteurs sont autant d'expériences enrichissantes.

Dal nero al blu est une histoire de cou-

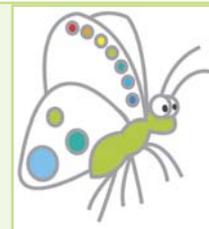
leurs. De couleurs et de lignes. C'est l'histoire de cette envie irrésistible que nous avons tous de nous exprimer, parfois avec timidité, parfois avec passion, mais toujours de manière unique et authentique. Deux participantes ont apporté un témoignage sur leur expérience au sein de l'atelier de Sans Souci.

### **Dal nero al blu... l'histoire d'une aventure**

*L'aventure commence toujours le lundi après-midi, lorsque nous nous réunissons durant deux heures dans le local de dessin. Par la fenêtre, nous avons une belle vue sur le parc qui nous offre chaque semaine, chaque saison un autre visage. L'exposition constitue le couronnement d'une année de travail. Qui aurait pu rêver pareille récompense ? Même si le local est à peine assez grand pour nous accueillir tous avec nos chevalets, le fait d'être aussi proches les uns des autres ne constitue pas vraiment un désagrément. Le manque de place entraîne*

*parfois une certaine osmose. On parle, on discute, on blague et puis, tout à coup, on se retrouve avec le pinceau sur la palette du voisin ou dans sa tasse de café. Finalement, chaque toile n'en sera que plus belle.*

*Le début, ce sont les pastels. Ils nous ont permis de nous désinhiber, de développer la souplesse de nos traits, de donner de l'ampleur à notre travail. Et puis arrivent les toiles et l'acrylique : le grand jeu quoi. Alors apparaissent les couleurs qui abondent dans tous les sens avec éclats. Elles sont lâchées sur la toile, tantôt avec ferveur, tantôt avec retenue. Parfois, elles sont source d'angoisse, de recul, elles nous paralysent, mais heureusement ce n'est que pour un temps. Enfin, c'est le bois, matériau noble, qui entre en scène et qui a représenté pour moi une petite révolution, lorsque j'ai appris à l'utiliser comme support pour mes peintures. Le résultat est étonnant, bouleversant, il est le fruit d'une année de travail. Il est aussi, je crois, un*



## Printemps des Sciences

**Du 22 au 28 mars 2004 aura lieu le Printemps des Sciences. Ce rendez-vous s'impose de plus en plus comme un moment privilégié de rencontre entre le public et la science. Cette année, les visiteurs auront l'occasion de découvrir "Les sciences sur mesure". A Bruxelles, l'ULB et tous les établissements scientifiques d'enseignement supérieur et universitaire collaborent pour vous proposer un programme d'activités, riche et diversifié.**

Sur le Campus de la Plaine de l'ULB, les étudiants de tous ces établissements présenteront l'Exposition des Sciences. Ils y présenteront leurs projets, enrichis d'animations et de démonstrations expérimentales sous un chapiteau de plus de 1.300 m<sup>2</sup>. Sur le site de la plupart de ces institutions, il y aura en outre une grande variété d'animations, de séances de travaux pratiques et de visites guidées. Toutes les activités sont gratuites.

Ce programme s'adresse tant aux élèves de l'enseignement primaire, secondaire ou supérieur qu'aux familles. A découvrir !

**Pour tout renseignement : 02 650 50 24 - <http://www.ulb.ac.be/infosciences/>**

outil, un moyen qui m'ouvre la voie vers un travail artistique de plus grande ampleur.

**Marion Grimonprez**

### **Dal nero al blu m'aide à exprimer mon imagination**

*Quand je raconte cette histoire, c'est un peu comme si je dévoilais une partie de ma vie. Ce n'est pas facile, pas parce que cela s'est passé il y a longtemps, mais parce que tant de choses se sont passées. Me replier sur moi-même, m'ouvrir au monde, apprendre et me corriger, tel est mon parcours, un parcours plein d'obstacles. Quand je suis arrivée ici, j'étais timide et renfermée, je ne savais pas comment tenir un pinceau, ni comment mélanger les couleurs. Je griboillais un dessin sur papier, petit, terne, sans caractère, sans nuances. J'ai appris à utiliser tout l'espace de la feuille, à dessiner d'une main et d'un bras détendus, en gestes larges et souples. J'ai aussi découvert ce que les couleurs et les nuances peuvent apporter à une création. J'ai compris que, de cette façon, je pouvais exprimer mon imagination, m'ouvrir aux autres.*

**Sylviane Charlier**

### **Exposition "Dal nero al blu"**

**Du 13 au 24 mars 2004**

Au Centre culturel Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Ouvert du mardi au vendredi de 14 à 18h, le samedi de 9 à 18h

Accès libre

**Info : 02/426.64.39**

## Le Centre Armillaire présente...

### Pleure pas Germaine

Chômeur dans la quarantaine, Gilles Bédard, sa femme Germaine et leur famille nombreuse vivent dans une maison ouvrière au pied du viaduc de Vilvorde. Peu de temps auparavant, leur fille a été retrouvée morte au pied du viaduc. La police a conclu au suicide, mais Bédard n'y croit pas. Lasse de leur triste passé, Germaine propose de partir en voyage dans les Pyrénées.

A travers des scènes truculentes et émouvantes, ce sera la rencontre d'une famille qui croyait se connaître...

Le réalisateur Alain De Halleux sera présent dans la salle et vous proposera en supplément un court-métrage inédit.

### Ciné-club Soukiri : "Pleure pas Germaine"

Le 10 mars 2004 à 20h

Au Centre culturel Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Entrée : 2,50 EUR

Info : 02/426.64.39

### Bretagne, pays du vent et de la mer

La Bretagne offre deux visages :

Argoat, le pays des bois hantés par les légendes de Brocéliande et du roi Arthur, et Armor, le pays de la mer sillonnée par ces marins intrépides qui, au cours des siècles, ont maîtrisé un remarquable savoir-faire dans la construction navale et la navigation. La culture bretonne, faite de traditions et de coutumes bien vivaces, plonge ses racines dans le passé celtique de la région. Elle est faite de contes, de chants, de musique et de danses.

Malgré la rudesse du souffle océanique, le Breton a développé un certain art de vivre, grâce à la douceur du Gulf Stream. Il se plaît à préciser que, sans le vent, la côte bretonne serait un paradis.



### Voir le Monde : "Bretagne, pays du vent et de la mer" par Jean-Luc Diquélou

Le 14 mars 2004 à 14h et 16h30

A la Salle communale des Fêtes (place Cardinal Mercier 10)

Info et réservations : 02/649.76.95

### Cent ans de jazz

Les deux compères passionnés, Louis Stevens (documentariste) et Vicky Down (musicien) présenteront de nombreux extraits musicaux, des diapos, des vidéos, des anecdotes.

### Cent ans de Jazz : "Miles Davis Atmosphere"

Le 18 mars 2004 de 14h15 à 17h15

Au Centre culturel Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Entrée : 5 EUR la séance - 20 EUR l'abonnement aux 5 séances

Info : 02/426.64.39

### Bin'Bin

Bin'Bin est un petit bonhomme optimiste et résolument curieux. Comme tous les petits, il se frotte au monde. Entouré d'elfes, adultes bienveillants, Bin'Bin avance à deux pieds dans cette vie pleine d'embûches, mais c'est un grand héros. Ce spectacle de marionnettes et d'objets pour les tout petits fait appel à des tailles et à des techniques variées, sans paroles, avec un univers musical de percussions, de mélodies simples et de bruitages farfelus. Durée : 45 min. A partir de 3 ans.



### Les Dimanches d'Aurélié : "Bin'Bin"

Par le Théâtre des Quatre Mains

Le 21 mars 2004 à 15h

A la Salle communale des Fêtes (place Cardinal Mercier 10)

Entrée : 6 EUR

Info et réservations : 02/426.64.39 ou foy.cult.jettois@skynet.be (Chantal Farin)

## CULTURE

# Armillaire Jazz Nights : "Travelling Joni Mitchell" par Barbara Wiernik

Auteur, compositeur, musicienne, chanteuse, poète et peintre, Joni Mitchell a réalisé une vingtaine d'albums en quelque 30 ans de carrière. Ni "hommage" à une artiste bien vivante, ni imitation frelatée, ce concert traduit le plaisir des membres du groupe de se réapproprier le répertoire de Joni Mitchell dans le respect, mais avec leur sensibilité. Autour de la voix magnifique de Barbara Wiernik, on retrouvera l'ineffable Michel Hatzigeorgiou à la basse et à la guitare, l'énergique et créatif percussionniste Michel Seba, une jeune guitariste Bette Cryns et, en invité, Jeroen Van Herzele au saxophone.

### Concert "Travelling Joni Mitchell"

Le 19 mars 2004 à 20h30

Au Centre culturel Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Entrée : 9 EUR - 7 EUR en prévente

Info et réservations : 02/426.64.39 ou foy.cult.jettois@skynet.be



### Saison 2004

16.4.2004 : Michel Bisceglia Trio

14.5.2004 : Ivan Paduart / Quentin Dujardin Duo

# Armillaire Blues Nights : One Way

Embarquez à bord de l'Eurostar pour Londres ! Mélange improbable entre le blues américain et la pop anglaise, le British Rhythm Blues est né. Il est sorti des grandes villes industrielles anglaises, sombres et sans avenir pour les jeunes. On y retrouve des rythmes lancinants, répétitifs, énergiques et ravageurs, des riffs accrocheurs et faciles à retenir. Un look et un son ! One Way est le digne représentant de cette vague british, successeur des Dr Feelgood, Pirates, 9 below zero. Ne vous étonnez pas, en sortant de l'Armillaire, d'être pris d'apercevoir le Towerbridge dans le smog londonien ou de croiser un bus à impériale. One Way est passé par là.

### Concert One Way

Le 11 mars 2004 à 20h30

Au Centre culturel Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Entrée : 9 EUR - 7 EUR en prévente

Info et réservations : 02/426.64.39 ou foy.cult.jettois@skynet.be



### Saison 2004

8.4.2004 : Wanted

13.5.2004 : Fried Flying Chicken Wings

# Equisitionance et la rêverie orientale

Equisitionance a été fondé en 1986 par quelques lauréats du Conservatoire Royal de Mons. Ils entendaient poursuivre de cette manière une collaboration musicale qu'ils avaient entreprise dans les classes de musique de chambre de ce conservatoire.

### Au programme :

Rêverie orientale pour clarinette et quatuor à cordes - Alexandre Glazunov

Quintette pour clarinette et cordes - Benoît Mernier

Quintette pour clarinette et cordes K.581 - W. A. Mozart

La pièce musicale de Benoît Mernier est la version 'concert' d'une musique de film. Ce film court-métrage sera projeté dans la salle après l'exécution de la première œuvre.

L'apéritif sera offert à l'issue du concert.

Equisitionance est composé de : Claude Vinchent (violon), Michel Copin (violon), Danielle Vendebergh (alto), Marguerite Munster (violoncelle), Gisèle Decoster (piano) et Philippe Saucez (clarinette).

### Concert Equisitionance

Le 21 mars 2004 à 11h

Au Centre culturel Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Entrée : 9 EUR - 7 EUR en prévente

Info et réservations : 02/426.64.39 ou foy.cult.jettois@skynet.be

